





ANS D'EXCELLENCE



Scannez ou cliquez
pour regarder la vidéo
institutionnelle de nos 40 ans !

SOMMAIRE

01

40 ANS D'EXCELLENCE

- 06 Un acteur résolument panafricain tourné vers le monde
- 12 Message d'Amine BOUABID
- 14 40 ans d'engagement au cœur des économies africaines
- 16 Le plan triennal : piloter l'action, renforcer la stratégie
- 18 Faits marquants du Groupe

02

ENRACINÉS ET ENGAGÉS

- 28 La Fondation BOA, agir pour l'avenir du Continent
- 36 Le capital humain au cœur de notre réussite

03

LES ESSENTIELS

- 40 Évolutions règlementaires et conformité de nos banques
- 43 Chiffres clés sur base consolidée
- 44 L'évolution des banques du Groupe BOA
- 46 La sécurité informatique : une priorité

04

COMPTES CONSOLIDÉS DU GROUPE BOA

- 50 Chiffres clés consolidés
- 51 Analyse financière des comptes consolidés
- 55 Compte de résultat comptable
- 60 Bilan comparé
- 63 Résultat consolidé
- 64 Rapport du Réviseur d'entreprises agréé

05

COMPTES SOCIAUX BOA GROUP S.A.

- 73 Chiffres clés et analyse financière
- 74 Bilan
- 76 Compte de produits et charges
- 78 Rapport du Réviseur d'entreprises agréé

06

COMPTES CONSOLIDÉS BOA WEST AFRICA

- 82 Bilan consolidé
- 84 Résultat consolidé
- 85 Rapport des Commissaires aux Comptes

07

COMPTES SOCIAUX BOA WEST AFRICA

- 90 Bilan
- 93 Compte de résultat
- 94 Rapport des Commissaires aux Comptes

08

REVUE PAR PAYS

- 98 Madagascar



01

40 ANS D'EXCELLENCE

- 06 Un acteur résolument panafricain tourné vers le monde
- 12 Message d'Amine BOUABID
- 14 40 ans d'engagement au cœur des économies africaines
- 16 Le plan triennal : piloter l'action, renforcer la stratégie
- 18 Faits marquants du Groupe

UN ACTEUR RÉSOLUMENT PANAFRICAIN
TOURNÉ VERS LE MONDE

BANK OF AFRICA - BMCE GROUP,
ACTIONNAIRE MAJORITAIRE DE BOA
GROUP : UN ANCRAGE PANAFRICAIN
DYNAMIQUE AU SERVICE D'UNE
AMBITION INTERNATIONALE

Fort d'un ancrage panafricain affirmé, BANK OF AFRICA - BMCE Group, actionnaire majoritaire de BOA Group, se positionne comme le 3e groupe bancaire au Maroc. Soutenu par O Capital Group — un acteur industriel et financier marocain majeur, détenant 35,51 % du capital et intervenant dans des secteurs prometteurs — le Groupe se distingue à la fois par la solidité de ses racines africaines et par son ouverture mondiale.

À travers ses différentes enseignes et filiales, BANK OF AFRICA - BMCE Group déploie une expertise diversifiée : banque commerciale, banque d'affaires, services financiers spécialisés et banque participative. Cette vocation continentale s'accompagne d'une stratégie d'expansion globale, faisant du Groupe l'établissement bancaire marocain le plus orienté vers les marchés extérieurs.

Aujourd'hui implanté dans 32 pays à travers l'Afrique, l'Europe, l'Asie et l'Amérique du Nord, BANK OF AFRICA s'appuie sur son vaste réseau : près de 15 000 collaborateurs engagés et 2 000 points de vente œuvrent au quotidien pour servir plus de 6,6 millions de clients à travers le monde.

En 2024, BOA Group a généré 42 % du Résultat Net Part du Groupe de BANK OF AFRICA - BMCE Group, un chiffre révélateur de la contribution décisive du réseau africain à la performance d'ensemble.

BANK OF AFRICA - BMCE Group incarne ainsi la synergie réussie entre la puissance de son développement régional en Afrique et une vision stratégique mondiale. Elle transforme son enracinement continental en véritable moteur de croissance et levier essentiel de son rayonnement global.

BOA GROUP
EN QUELQUES CHIFFRES



19
pays



≈ 7 000
collaborateurs



+ de 4,7 millions
de comptes bancaires



≈ 530
agences bancaires



+ de 680
guichets automatiques de banque



Un développement
continu depuis 40 ans

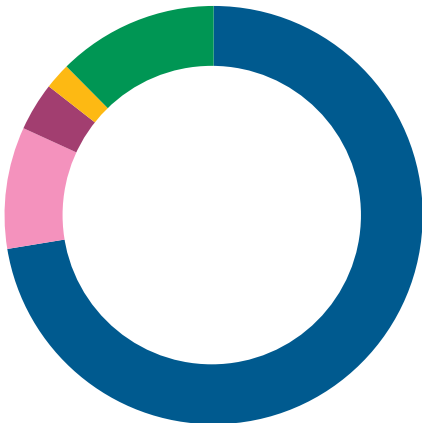


5 zones économiques
UEMOA, CEDEAO, EAC, COMESA et SACD



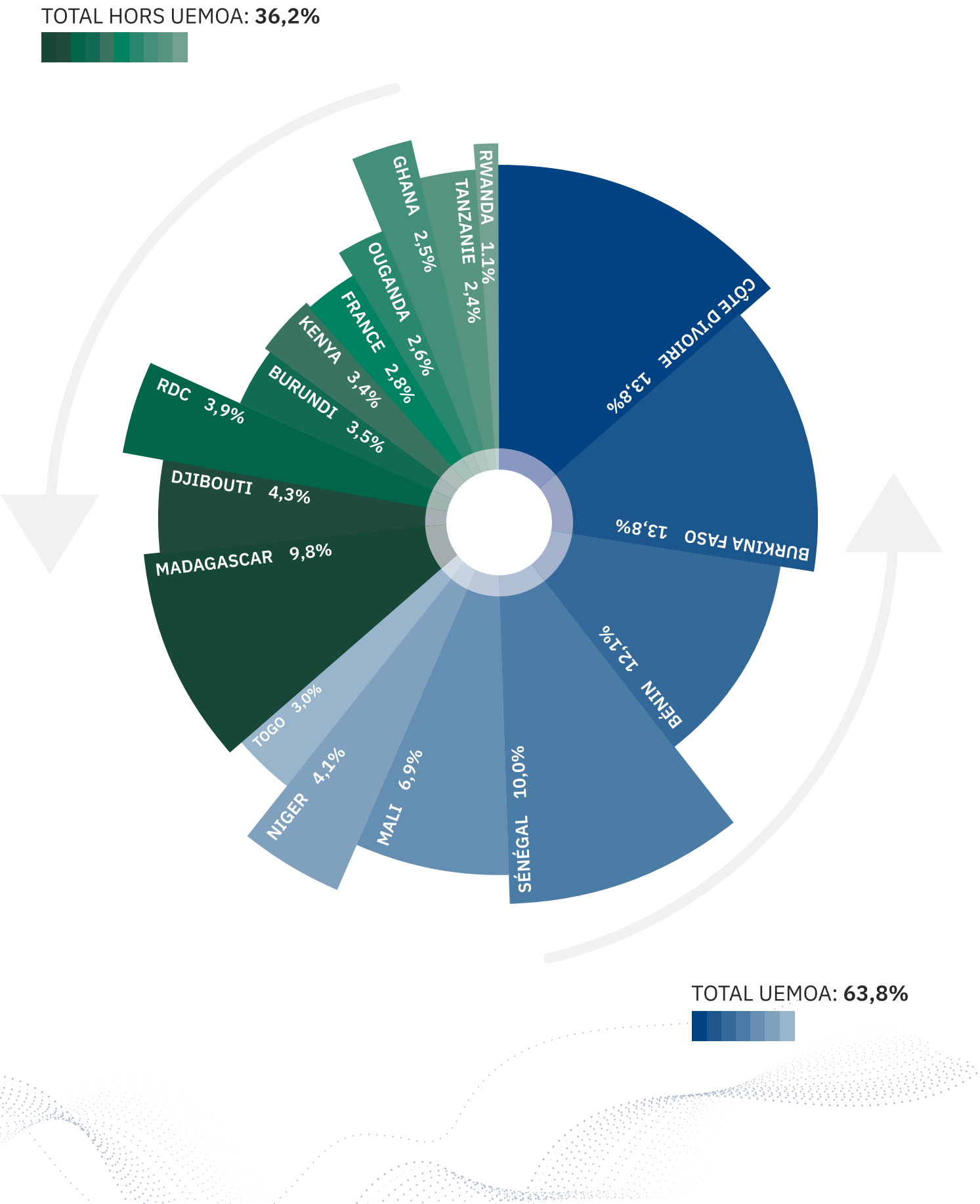
Un partenaire bancaire de référence
BANK OF AFRICA - BMCE GROUP

ACTIONNARIAT DE BOA GROUP
au 31/12/2024



- 72,41% BANK OF AFRICA - BMCE Group
- 9,41% FMO
- 3,73% PROPARCO
- 2,03% BIO
- 12,42% Divers

RÉPARTITION DE L'ACTIF AGRÉGÉ PAR PAYS



ACTIF AGRÉGÉ : VENTILATION PAR PAYS

en millions d'EUR

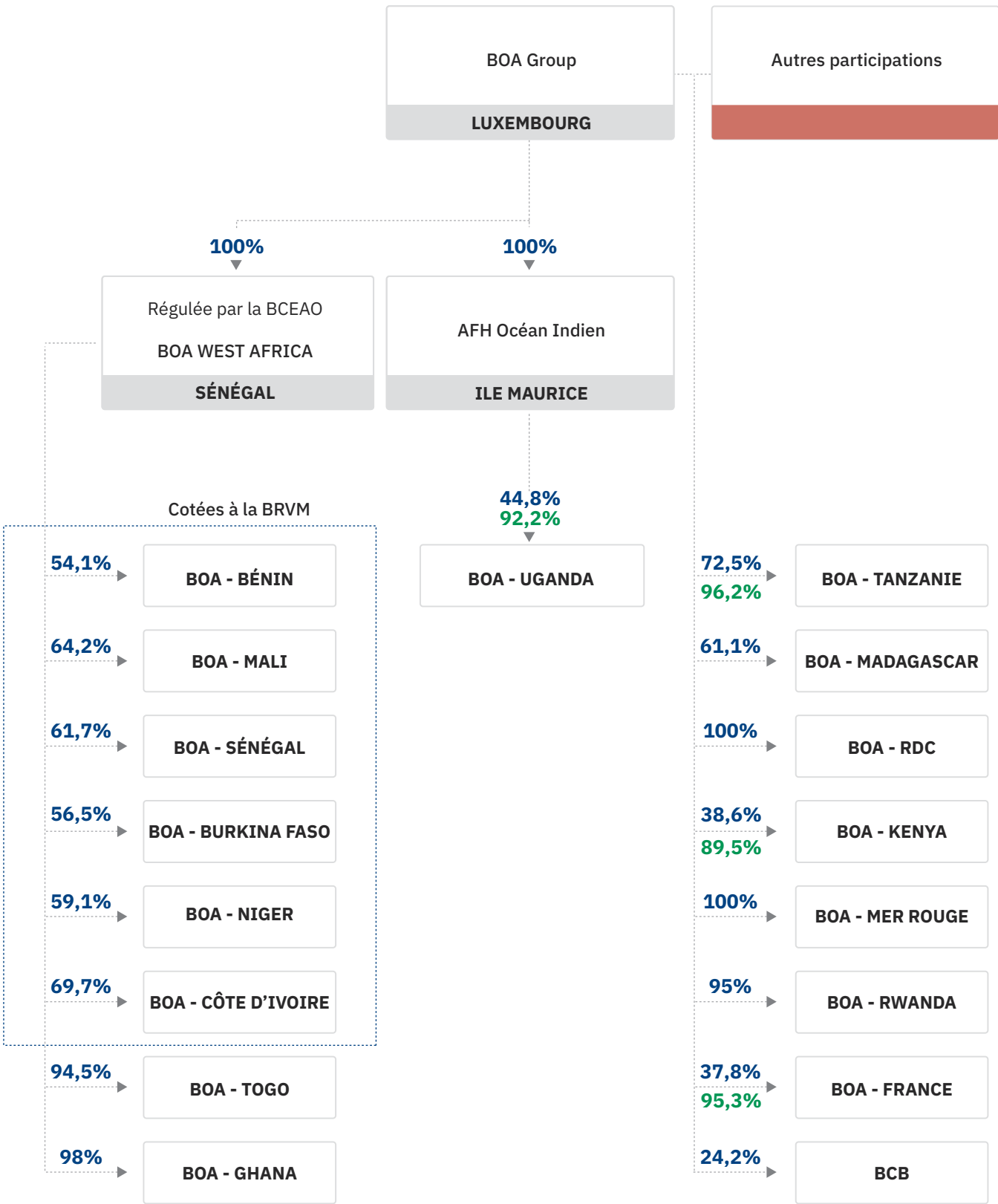
	TOTAL ACTIF(*)	%
Burkina Faso	1 645	13,8%
Côte d'Ivoire	1 640	13,8%
Bénin	1 433	12,1%
Sénégal	1 194	10%
Mali	825	6,9%
Niger	492	4,1%
Togo	353	3%
Madagascar	1 167	9,8%
Djibouti	506	4,3%
RDC	460	3,9%
Burundi	418	3,5%
Kenya	403	3,4%
France	330	2,8%
Ouganda	315	2,6%
Ghana	303	2,5%
Tanzanie	280	2,4%
Rwanda	126	1,1%
HORS UEMOA	4 307	36,2%
UEMOA	7 582	63,8%
GROUPE	11 890	100%

(*) Total actif calculé sur la base du taux de change de l'euro au 31/12/2024

STRUCTURE CAPITALISTIQUE DE BOA GROUP

FILIALES BANCAIRES

■ % de détention directe
■ % de détention directe + indirecte



PÉRIMÈTRE DE CONSOLIDATION

au 31/12/2024

SOCIÉTÉS	31 Décembre 2024			Pays
	% Intérêt	% Contrôle	Méthode de consolidation	
BOA GROUP S.A.	100%	100%	Mère	Luxembourg
AFH OCEAN INDIEN	100%	100%	IG	Île Maurice
AFH SERVICES	100%	100%	IG	Bahamas
AGORA - HOLDING	64,44%	74,24%	IG	Côte d'Ivoire
AFH OI REALTY LIMITED	100%	100%	IG	Kenya
BOA - WEST AFRICA	100%	100%	IG	Sénégal
PASS	100%	100%	IG	Île Maurice
BOA - BÉNIN	54,11%	54,11%	IG	Bénin
BOA - BURKINA FASO	56,48%	56,48%	IG	Burkina Faso
BOA - CÔTE D'IVOIRE	69,68%	69,68%	IG	Côte d'Ivoire
BOA - MADAGASCAR	61,11%	61,11%	IG	Madagascar
BOA - MALI	64,18%	64,18%	IG	Mali
BOA - NIGER	59,06%	59,06%	IG	Niger
BOA - FRANCE	73,31%	95,33%	IG	France
BOA - RDC	99,99%	99,99%	IG	RDC
BOA - TOGO	94,46%	94,46%	IG	Togo
BOA - SÉNÉGAL	61,74%	61,74%	IG	Sénégal
BOA - MER ROUGE	100%	100%	IG	Djibouti
BOA - GHANA	98,01%	98,01%	IG	Ghana
BOA - KENYA	70,95%	89,49%	IG	Kenya
BOA - UGANDA	44,83%	44,83%	IG	Ouganda
BOA - TANZANIA	95,23%	96,05%	IG	Tanzanie
BANQUE DE CRÉDIT DE BUJUMBURA (BCB)	24,22%	24,22%	MEE	Burundi
BOA - SERVICES INTERNATIONAL	99,96%	99,96%	IG	Maroc
BOA SERVICES	99,92%	99,92%	IG	Sénégal
SCI OLYMPE - BURKINA FASO	56,48%	100%	IG	Burkina Faso
BOA - CAPITAL	49%	49%	MEE	Maroc
BOA - RWANDA	95%	95%	IG	Rwanda

IG: intégration globale
MEE : Mise en équivalence

■ Autres participations hors filiales bancaires

MESSAGE D'AMINE BOUABID

Chers Actionnaires,

L'exercice 2024 marque à la fois l'aboutissement de notre ambitieux plan triennal 2022-2024 et l'élaboration de notre nouveau plan 2025-2027. Il coïncide également avec un moment fort de notre histoire : le Groupe a célébré cette année ses 40 ans d'existence, témoignant d'un parcours riche, d'un ancrage solide et d'une agilité éprouvée face aux mutations profondes de notre environnement.

Une agilité d'autant plus essentielle dans un environnement post-Covid qui, il convient de le rappeler, fondait tous les espoirs pour une reprise économique forte, une réduction du niveau d'endettement des États, et un retour progressif à la stabilité macroéconomique. Hélas, il n'en a pas été ainsi. Le conflit en Ukraine, a aggravé l'endettement, freiné la reprise et provoqué des poussées inflationnistes, entraînant une remontée brutale des taux d'intérêts. Cette conjoncture a pesé sur les États africains qui ont vu leur marge de manœuvre se réduire considérablement, les contraignant à adopter des politiques d'austérité imposées par les créanciers internationaux. L'instabilité politique dans certains pays d'Afrique de l'Ouest ainsi que la dégradation de certaines notes souveraines ont également compromis les espoirs de reprise économique à court terme et accentué les incertitudes.

Malgré ce contexte difficile, notre Groupe a fait preuve d'une résilience exemplaire. Grâce à l'engagement de ses équipes, à des choix stratégiques pertinents, à la diversification de ses relais de croissance et à la confiance renouvelée de ses clients, nous avons clôturé l'année 2024 en droite ligne avec nos ambitions sur la quasi-totalité des axes du plan triennal.



Sur la période 2022-2024, et en dépit de la dévaluation de certaines monnaies locales, nous retiendrons une progression de 19% du bilan atteignant 11,2 milliards d'euros, une croissance de 20% des crédits et dépôts ainsi qu'une augmentation de 49% des fonds propres part Groupe, s'établissant désormais à 1,02 milliards d'euros.

Quant aux comptes de résultats, nous affichons, sur la période en question, un Produit Net Bancaire en croissance de 29% pour s'établir à 781 millions d'euros et un Résultat Net Part Groupe à 201 millions d'euros, en progression de 91%.

Ces performances se traduisent en 2024 par des ratios financiers éloquentes : un ROE de 21,4%, un ROA de 1,9% et coefficient d'exploitation de 48%.

Bravo à toutes nos équipes pour ces réalisations remarquables, qui positionnent incontestablement le Groupe parmi les acteurs les plus performants du continent sur la période analysée.

Nous sommes fiers d'annoncer l'octroi aux actionnaires de BOA Group S.A. d'une enveloppe de dividendes de

40 millions d'euros, soit un dividende par action de 66,56 euros, en hausse de 5% par rapport à l'exercice précédent, et près de 18% sur le triennat.

Résolument tournés vers l'avenir, le dernier trimestre 2024 a été consacré à un important travail de diagnostic et de positionnement, conduit dans nos filiales en coordination étroite avec le Groupe. Ce travail collectif a permis de jeter les bases du plan stratégique 2025-2027, structuré autour de quatre orientations majeures :

- Accélérer la transformation bilancielle en faveur des PME ;
- Intensifier l'intégration des outils technologiques et de l'intelligence artificielle dans nos métiers ;
- Développer nos activités de Trade international, en tirant parti de nos corridors continentaux ;
- Réussir la migration vers une nouvelle version du système Core Banking CBS.

Sur la base consolidée en euros, à périmètre élargi à la BOA-CONGO*, et selon les différentes hypothèses introduites pour chacun des pays, nous anticipons d'ici 2027 :

- Une croissance annuelle moyenne des dépôts de 7,4%, et des crédits de 8% ;
- Une progression annuelle moyenne du PNB de 11%, portée par une gestion rigoureuse de nos marges et une forte dynamique des commissions (+13%) ;
- Une hausse du RNPG de plus de 12% par an, pour atteindre plus de 280 millions d'euros à l'horizon 2027, grâce à une anticipation de la hausse du coût du risque (+27% par an) et un encadrement strict des charges (+7%).

Malgré les contingences économiques difficiles rencontrées dans la plupart de nos pays et un niveau élevé d'incertitudes, nous restons convaincus du fort potentiel de nos économies et de la capacité d'adaptation de nos collaboratrices et collaborateurs face aux défis qui nous attendent.

Je profite de ce mot pour renouveler, au nom du Groupe, nos remerciements aux actionnaires et partenaires pour leur confiance renouvelée.

Amine BOUABID
Président-Directeur Général

(*) BOA-CONGO (La Congolaise des Banques – LCB au 31 décembre 2024) a été intégrée dans le périmètre de consolidation de BOA Group S.A. en janvier 2025. À cette date BOA Group S.A. détient 38,2% du capital de BOA-CONGO.

40 ANS D'ENGAGEMENT AU CŒUR DES ÉCONOMIES AFRICAINES

UNE HISTOIRE QUI S'ÉCRIT
EN AFRIQUE, POUR L'AFRIQUE

**1982
1990**

UNE VISION PIONNIÈRE

BANK OF AFRICA voit le jour en 1982 au Mali, portée par la volonté de bâtir la première banque africaine indépendante, fondée sur des capitaux privés africains et diversifiés. Cette vision s'incarne avec la création de la holding African Financial Holding (AFH) en 1988, devenue plus tard BOA Group S.A., qui soutient le développement du Groupe dès l'ouverture de BANK OF AFRICA – Bénin en 1989.

- 1982** > Fondation de BANK OF AFRICA – Mali
- 1988** > Création de la holding African Financial Holding (AFH)
- 1989** > Bénin

**1991
1998**

UNE EXPANSION RÉGIONALE MAÎTRISÉE

Le modèle BANK OF AFRICA se consolide autour d'un actionnariat équilibré et d'une stratégie unitaire. Le Groupe s'étend dans l'UEMOA avec l'ouverture de filiales au Niger, en Côte d'Ivoire et au Burkina Faso, jetant les bases d'un réseau régional solide.

- 1994** > Niger
- 1996** > Côte d'Ivoire
- 1998** > Burkina Faso

**1999
2010**

DIVERSIFICATION ET RAYONNEMENT CONTINENTAL

À la fin des années 1990, le Groupe se diversifie et s'ouvre à de nouveaux métiers : gestion d'actifs, assurance, et services financiers. L'expansion se poursuit avec la création de filiales dans plusieurs pays d'Afrique subsaharienne, y compris anglophones, et le lancement de BOA FRANCE pour servir les diasporas.

- 1999** > Madagascar
- 2001** > Sénégal
- 2004** > Kenya
- 2006** > Ouganda
- 2007** > Tanzanie
- 2008** > Burundi – Banque de Crédit de Bujumbura
- 2010** > République Démocratique du Congo - Djibouti - France

2008 : BMCE BANK ENTRE AU CAPITAL À 35 %

**2010
2015**

ALLIANCE STRATÉGIQUE ET RENFORCEMENT DU CAPITAL

Pour soutenir son développement, BANK OF AFRICA s'allie à la Banque Marocaine du Commerce Extérieur (BMCE). En 2008, BMCE entre à hauteur de 35 % dans le capital, puis sa participation atteint 65,23 % fin 2012 grâce à plusieurs augmentations de capital. Parallèlement, le Groupe poursuit son expansion avec l'ouverture ou l'acquisition de filiales au Ghana, au Togo, en Éthiopie (bureau de représentation) et au Rwanda.

Créations et acquisitions :

- 2010** à
- 2012** > Augmentations de capital, BMCE Bank atteint 65,23 %
- 2011** > Ghana
- 2013** > Togo
- 2014** > Ouverture d'un bureau de représentation en Éthiopie
- 2015** > Rwanda

**2015
2024**

PÉRENNISATION ET TRANSFORMATION

Depuis 2015, BANK OF AFRICA accélère sa transformation digitale, restructure ses activités et investit dans le capital humain. Le Groupe consolide ses fondamentaux, place l'innovation au cœur de sa stratégie et bénéficie du soutien renforcé de BANK OF AFRICA - BMCE Group, actionnaire de référence à 72,41 % fin 2021, préparant ainsi une étape majeure pour 2025.

2024 +

L'AVENIR EN LIGNE DE MIRE

En 2024, BANK OF AFRICA célèbre quatre décennies d'innovation et d'engagement au service du développement économique du continent africain. Solidement implanté à travers de nombreux pays, le Groupe articule aujourd'hui sa stratégie autour de cinq axes majeurs :

- Soutien renforcé à l'économie, notamment via le financement des PME et des projets d'envergure ;
- Maîtrise accrue des risques financiers et opérationnels ;
- Amélioration continue de l'efficacité par une gestion optimisée des coûts ;
- Accélération de la transformation digitale ;
- S'y rajoute une expansion ciblée et réfléchie.

Deux grandes priorités guident désormais la trajectoire du Groupe : investir durablement dans le capital humain, véritable moteur d'excellence et d'innovation, et perfectionner en permanence la qualité de service, véritable levier de différenciation sur de nouveaux marchés.

Cette ambition s'appuie sur **une gestion avisée** qui concilie **prudence et audace, anticipation et adaptation, consolidation des positions acquises et exploration de nouveaux territoires** - une philosophie adaptée aux exigences d'un monde en mutation. Forte de ses valeurs fondatrices — professionnalisme, rigueur, proximité et promotion des talents africains — BANK OF AFRICA poursuit, avec sérénité et détermination, son développement au service d'un continent prometteur et au-delà.

LE PLAN TRIENNAL :
PILOTER L’ACTION, RENFORCER LA STRATÉGIE

SOUTIEN AUX PME : CATALYSEUR DE CROISSANCE ÉCONOMIQUE

1

IMPACT : +25% DE FINANCEMENTS PME

Nous avons repensé notre approche PME, cœur dynamique du tissu économique africain. Grâce à une gestion des risques innovante, nos financements ont bondi de 25 % entre 2021 et 2023. Cette performance exceptionnelle a non seulement dynamisé notre portefeuille, mais a également contribué au développement de l'écosystème économique local, démontrant notre capacité à allier performance financière et impact sociétal.

LEVIERS OU MOYENS

Dispositif financier ciblé avec garanties spécifiques et scoring sectoriel optimisé.

AMBITION POUR LE PROCHAIN TRIENNAT

Multiplier par 2 notre stock de dossiers PME et augmenter leur contribution aux encours. Cette transformation renforcera notre ancrage territorial tout en diversifiant notre exposition aux risques.

TRADE FINANCE : CONNECTER LES MARCHÉS

3

RÉSULTATS : 18 MILLIARDS USD DE FLUX CAPTÉS

Notre activité de commerce international a connu une croissance exceptionnelle, avec 18 milliards USD de flux captés en 2023, représentant un triplement de notre activité. L'essor des corridors Afrique-Chine et intra-africains renforce notre rôle structurant sur le marché continental.

LEVIERS OU MOYENS

synergies inter-pays et avec la Chine - Exploitation de notre réseau panafricain et asiatique.

AMBITION POUR LE PROCHAIN TRIENNAT

Accélérer l'utilisation des corridors commerciaux et nous positionner comme facilitateur incontournable des échanges internationaux.

L’INNOVATION TECHNOLOGIQUE ET L’IA AU CŒUR DE L’EXPÉRIENCE CLIENT

2

PERFORMANCE : DOUBLEMENT DES REVENUS DE COMMISSIONS EN 1 AN

Notre transformation numérique, portée par des partenariats technologiques et une stratégie agile, a doublé nos revenus de commissions en un an, plaçant la personnalisation et l'accessibilité au centre de notre modèle.

LEVIERS OU MOYENS

Partenariats avec des Fintechs - Intégration de solutions technologiques innovantes.

AMBITION POUR LE PROCHAIN TRIENNAT

Automatiser intégralement nos processus clés pour garantir une expérience client fluide et des opérations optimisées.

MODERNISATION DU SYSTÈME CORE BANKING

ENJEU : MIGRATION VERS UNE NOUVELLE VERSION

La modernisation de nos systèmes bancaires constitue un enjeu stratégique essentiel pour répondre aux besoins évolutifs de nos clients et aux exigences d'un marché en constante mutation. Ce projet de migration vers une nouvelle version s'inscrit dans une démarche globale de transformation digitale, visant à accroître notre efficacité opérationnelle.

BÉNÉFICES ATTENDUS

Efficacité opérationnelle et expérience bancaire innovante.

IMPACT

Compétitivité renforcée sur le marché mondial.

FAITS MARQUANTS DU GROUPE

Le dynamisme du réseau BANK OF AFRICA s'illustre à travers une multitude d'initiatives et de réalisations portées par chacune de ses filiales à travers le continent africain. Chaque filiale joue un rôle clé dans la concrétisation de la stratégie du Groupe, en adaptant ses actions aux réalités locales et en contribuant activement à faire vivre l'image et les valeurs du Groupe sur leurs marchés respectifs.

DÉPLOIEMENT TERRITORIAL ET MODERNISATION DU RÉSEAU

Nos filiales ont poursuivi leur stratégie de proximité et de modernisation. Ces investissements visent à renforcer le maillage territorial, la qualité de service, l'accueil et l'accompagnement des clients PME/PMI, tout en adaptant les infrastructures aux nouveaux usages digitaux.



OUVERTURE D'ESPACES BUSINESS

- Bénin > Espace Business de Dantokpa
- Mali > Espace Business au Grand Marché, agence Hippodrome avec un nouvel espace Business
- Togo > Espace Business Wuiti
- Sénégal > Premier Espace Business sur l'avenue Lamine Gueye



OUVERTURE ET RÉNOVATION D'AGENCES ET GUICHETS

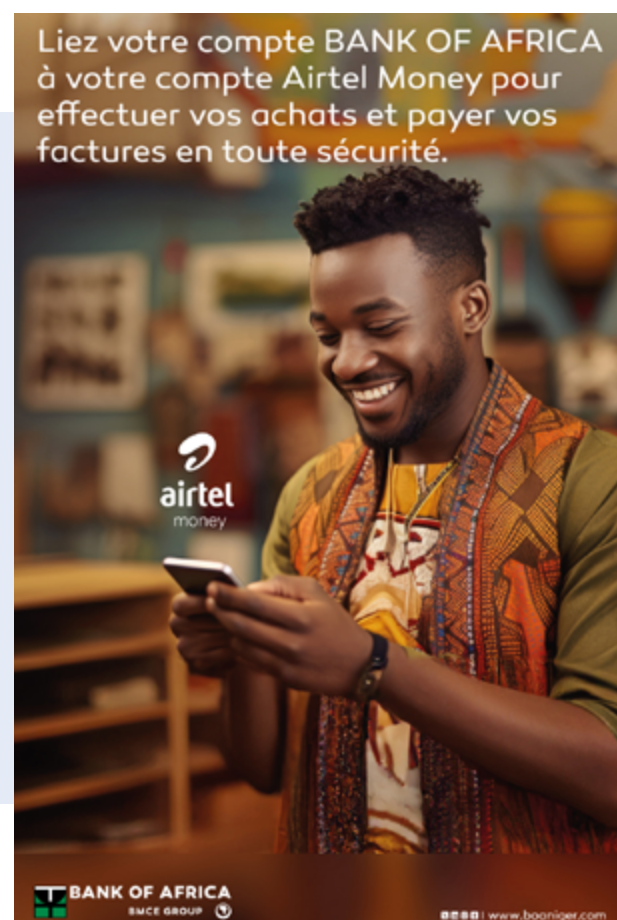
- Burundi > Guichet marché de Gitega, agence Amahoro à Kinama et guichet marché Kamenge
- Kenya > Nouvelle agence Mombasa, nouveaux espaces PME à Nairobi et Sameer Branch
- Mali > Agences de Kayes, Koutiala, Sikasso et Badalabougou, agence Hippodrome

LANCEMENTS DE NOUVEAUX PRODUITS ET SERVICES

Afin de répondre aux besoins évolutifs de nos clients et de soutenir le développement économique local, nos filiales ont lancé en 2024 de nombreux nouveaux produits, services et partenariats dans ses différentes filiales. Ces initiatives s'inscrivent dans une démarche d'innovation, d'inclusion financière et de renforcement des partenariats stratégiques, en particulier avec des acteurs clés du secteur public et de la société civile.

CRÉDITS & PRÊTS

- > Crédits conso formatés (Bénin)
- > Prêt Ramadan et Prêt Équipement Fonctionnaire (Niger)
- > Partenariats de financement automobile : Inchcape et Car Soko (Kenya)
- > Avance sur Stock (Djibouti)



PRODUITS ET SERVICES DIGITAUX

- > Application mobile (Rwanda)
- > Bank to Wallet/Wallet to Bank avec MTN (Bénin)
- > Lancement Wallet avec Airtel Money et avec Moov Money (Niger)
- > Service paiement factures électricité via MyBOA et BOAweb (Burkina Faso)



CAMPAGNES ET OFFRES SPÉCIFIQUES

- > Campagne groupe électrogène (Burkina Faso)
- > Packs Elite et Prima (Djibouti)
- > Campagne TPE (Djibouti)

6 BANQUES COTÉES À LA BOURSE
RÉGIONALE DES VALEURS MOBILIÈRES

Le 19 avril 2024, le Groupe BOA a tenu à Abidjan la 8ème édition de son séminaire annuel dédié à ses six banques cotées à la Bourse Régionale des Valeurs Mobilières (BRVM).

L'événement a réuni plus de 100 participants en présentiel, parmi lesquels des représentants de la BRVM, et près d'autant à distance. Une dizaine de journalistes étaient également présents sur place. Ce séminaire a suscité une couverture médiatique significative, avec des articles de presse, des reportages télévisés, ainsi qu'un fort écho sur les réseaux sociaux.

À cette occasion, les performances 2023 des filiales cotées ont été mises en lumière, illustrant la solidité du modèle du Groupe :

- > Une croissance cumulée du résultat net de +18 %, atteignant 109,5 milliards FCFA.
- > Le maintien d'un dividende élevé de 67,3 milliards de FCFA bruts, en hausse de 26% par rapport à 2022.
- > Des rendements de dividendes supérieurs à 10 %, nettement au-dessus de la moyenne du marché.



AUGMENTATION DE CAPITAL

À la suite de la décision de la BCEAO de relever le capital minimum réglementaire à 20 milliards FCFA, le Groupe BOA a renforcé les fonds propres de ses sept filiales dans l'UEMOA, bien que la plupart étaient déjà conformes. En effet, seules nos banques au Mali, au Niger et au Togo affichaient un capital social inférieur au nouveau seuil réglementaire. Les augmentations de capital ont été réalisées sans apport numéraire, via la conversion de primes d'émission et l'incorporation de réserves sous forme d'attribution d'actions gratuites. Pour les banques cotées à la BRVM, cela a entraîné un fractionnement des actions sans impact sur la capitalisation boursière.

en XOF

BANQUE	DATE	MONTANT	NOUVEAU CAPITAL
BOA-BURKINA FASO	13 août 2024	22 milliards	44 milliards
BOA-MALI	13 août 2024	9,2 milliards	27,5 milliards
BOA-SENEGAL	16 août 2024	12 milliards	36 milliards
BOA-BENIN	20 août 2024	28,3 milliards	40,6 milliards
BOA-NIGER	22 août 2024	7,8 milliards	20,8 milliards
BOA-CÔTE D'IVOIRE	10 octobre 2024	20 milliards	40 milliards
BOA-TOGO (non cotée)	22 août 2024	2 milliards	17,5 milliards

Chaque année, en septembre, le Groupe BANK OF AFRICA organise l'une de ses quatre sessions annuelles de Conseils d'Administration en présentiel et en format élargi. Ce moment fort combine réunions statutaires et séminaire de rentrée, l'occasion de revenir sur les réalisations de l'année écoulée, de partager les orientations à venir, et de participer à des ateliers de travail ou de formation.



40 ANS

à votre service !

En 2024, la marque BANK OF AFRICA célèbre son 40^e anniversaire avec vous et grâce à vous.

Merci pour votre confiance !

BANK OF AFRICA
BMCE GROUP

www.boaenin.com

POUR SON JUBILÉ DE RUBIS,
BANK OF AFRICA EST EN FÊTE !

À l'occasion de ce jubilé exceptionnel, nos filiales à travers le continent ont déployé une programmation riche et variée, plaçant nos clients, partenaires et actionnaires au cœur des célébrations, et réaffirmant les liens forts qui nous unissent dans cette aventure commune au service du développement africain. En septembre 2024, lors du séminaire de rentrée et des conseils d'administration de nos 17 banques, nous avons célébré, ensemble, les 40 ans du Groupe à travers une plénière, des présentations stratégiques, des ateliers thématiques et un moment convivial de partage.

L'édition 2024, tenue à Marrakech, a été marquée par les 40 ans du Groupe, donnant à ce rendez-vous une dimension studieuse mais aussi festive.



02

ENRACINÉS ET ENGAGÉS

28 La Fondation BOA, agir pour l'avenir du Continent

36 Le capital humain au cœur de notre réussite

LA FONDATION BOA,
AGIR POUR L'AVENIR DU CONTINENT

LA FONDATION EN QUELQUES
CHIFFRES POUR L'ANNÉE 2024



1999
création



94 projets en 2024
réalisés dans 7 pays



+ de **100 000**
personnes directement impactées



3,1 millions d'euros
investis dans les actions à impact direct

NOS AXES D'INTERVENTION



Éducation
pour tous



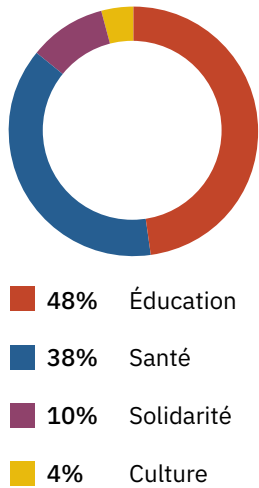
Santé des femmes
et des enfants



Soutien à la
création culturelle



Solidarité



“ Depuis la restructuration de la Fondation en 2019, nous concentrons nos efforts pour changer concrètement le quotidien de milliers de personnes grâce à nos actions éducation, santé et solidarité. Ce qui compte c'est que chacun de nos projets ait un vrai impact sur le terrain et réponde aux besoins réels de la population.

Chloé NANEIX
Secrétaire Générale des Fondations BANK OF AFRICA

NOTRE RAISON D'ÊTRE

À BANK OF AFRICA, nous rêvons d'une Afrique où chacun peut atteindre son plein potentiel. Nous nous engageons à jouer un rôle actif dans le développement du continent, en veillant à ce que nos actions produisent un impact concret et durable. Nos interventions s'inscrivent dans une approche globale du développement humain, tout en répondant de manière engagée aux défis spécifiques des communautés que nous accompagnons. À travers nos différents axes d'intervention, nous agissons chaque jour pour favoriser l'égalité des chances, l'inclusion sociale et la transformation positive.

NOTRE APPROCHE DIFFÉRENCIANTE

Agir pour l'équité territoriale
Nous souhaitons soutenir un développement équitable et luttons contre les inégalités territoriales en intensifiant nos actions dans les zones rurales. Face au sous-financement de ces régions, notre approche concrète comprend la construction d'infrastructures éducatives et sanitaires dans les zones isolées, la réhabilitation d'équipements existants, et l'implication systématique des communautés locales dans tous nos projets, garantissant ainsi des solutions adaptées et durables.

Stimuler et soutenir l'innovation sociale
L'innovation locale et l'entrepreneuriat social constituent l'un des socles de notre vision du développement durable. Nous investissons dans des initiatives qui allient créativité et impact social positif, convaincus que les solutions les plus pérennes émergent des communautés elles-mêmes. Notre engagement se traduit par un soutien actif aux projets innovants qui répondent aux défis spécifiques du continent et par le développement du portefeuille PME et PMI au niveau de nos banques.





BIENVENUE À LA CITÉ DES CULTURES !

Inaugurée en mai 2024 au sein de l'ancienne direction générale de BANK OF AFRICA Madagascar, cette initiative est bien plus qu'un centre culturel. Située au cœur d'Antananarivo, la Cité des Cultures se veut un espace vibrant et inclusif, dédié à l'échange, à l'apprentissage et à la création. Ce centre a vocation à soutenir les industries culturelles et créatives, reconnues comme véritable levier de croissance, de création d'emplois et de valorisation du patrimoine à travers le continent africain. La Cité des Cultures aspire à devenir un carrefour d'innovation et de dialogue. À travers cet espace unique, la Fondation BANK OF AFRICA ambitionne de favoriser la circulation des idées et des talents africains.

Rendez-vous sur notre site officiel : citedescultures.com



19 000 visiteurs
à la Cité des Cultures
en 9 mois d'existence



PROGRAMME NASMAA OU L'INCLUSION AUDITIVE

La Fondation BOA, aux côtés de la Fondation Lalla Asmaa, s'engage pour l'inclusion des enfants atteints de surdité profonde à travers le programme NASMAA. Ce projet vise à transformer la vie d'enfants grâce à l'implantation cochléaire et à une rééducation adaptée. Les enfants, accompagnés d'un parent, bénéficient d'un parcours de soins complet dans des hôpitaux marocains. L'initiative s'appuie sur une mobilisation panafricaine et des partenaires majeurs pour offrir une nouvelle voix à ces enfants et renforcer l'accès aux soins spécialisés sur le continent.



87 enfants opérés
depuis 2022

47 enfants opérés
en 2024, issus de 9 pays africains



CAMPAGNE MA VISION

La Campagne Ma Vision a pour objectif de dépister les troubles de la vue dans les écoles primaires publiques, en priorité celles construites par les fondations. Lancée en 2024 au Bénin, au Burkina Faso et en Côte d'Ivoire, elle révèle l'ampleur des besoins, notamment en milieu rural où les problèmes de vue sont souvent ignorés et nuisent à la réussite scolaire.

Un partenariat avec la chaîne d'opticiens panafricaine LAPAIRE permet de rendre la correction optique accessible à tous. Près de 4 millions d'enfants africains souffrent de troubles de la vue corrigibles, mais non pris en charge faute d'accès au dépistage et à la correction.



7900 enfants en 2024 ont passé un test de vision



720 ont reçu des lunettes correctrices



38 enfants soignés pour pathologies plus graves



FOCUS SUR L'ALIBINISME EN AFRIQUE

La Fondation BOA soutient concrètement les enfants albinos en leur attribuant des bourses pour intégrer des écoles privées adaptées, offrant de meilleures conditions d'apprentissage et sensibilisant les enseignants à leurs besoins spécifiques.

Les enfants albinos vivant en milieu rural font face à de nombreux défis comme l'exclusion sociale, les discriminations, la difficulté d'accès à l'éducation et à la santé, ainsi qu'une extrême vulnérabilité au soleil, qui engendre un risque élevé de cancer de la peau.



200 enfants par an et jeunes albinos pris en charge



MA BELLE ÉCOLE, L'AVENIR EN CONSTRUCTION

Le programme « Ma Belle École » porté par la Fondation BANK OF AFRICA poursuit son expansion avec détermination, en ciblant désormais davantage les régions enclavées. Ce projet vise à rénover et équiper des écoles publiques dans sept pays africains, contribuant ainsi à améliorer l'accès à une éducation de qualité. Conscients que l'éducation est un levier fondamental du développement économique du Continent, nous avons également lancé, au sein de nos banques, le crédit « Tous à l'école », un produit bancaire simple et avantageux pour soutenir les familles dans la scolarisation de leurs enfants.



124 salles de classe construites ou rénovées et équipées au profit de 10 000 élèves en 2024, principalement en milieu rural



575 enfants et jeunes de 8 à 24 ans touchés par les programmes éducatifs



LA SANTÉ DES FEMMES À LEUR PORTÉE

La Fondation BANK OF AFRICA place l'accès aux soins au cœur de ses engagements en faveur des populations les plus défavorisées. Elle construit et équipe des dispensaires ainsi que des cliniques communautaires dans des zones rurales et enclavées pour des soins de proximité. Comme chaque année, des campagnes de dépistage et de prise en charge des cancers féminins ont été organisées. En œuvrant concrètement pour une santé plus inclusive, la Fondation agit en priorité pour les femmes et les enfants isolés, renforçant ainsi les bases d'un développement humain durable.



10 centres de santé construits et **6** centres communautaires équipés de matériel médical pour **54 000** bénéficiaires en 2024



12 337 femmes dépistées pour les cancers féminins

LE CAPITAL HUMAIN
AU CŒUR DE NOTRE RÉUSSITE



6 950 collaborateurs dans **19** pays



+ de 22 nationalités



47,5 % de femmes
52,5 % d'hommes



Moyenne d'âge : **38 ans**



18,6 heures de formation en moyenne
par personne, par an

Le Groupe BANK OF AFRICA, en 2024, incarne une véritable diversité avec 6 950 collaborateurs répartis dans 19 pays et représentant au moins 22 nationalités différentes. La moyenne d'âge s'établit à 38 ans, témoignant d'un équilibre entre expérience et dynamisme. Sur le plan de la parité, BANK OF AFRICA n'est pas loin de l'équilibre, ce qui démontre un engagement concret en faveur de l'égalité professionnelle. Le Groupe applique des politiques actives de non-discrimination, de diversité, d'égalité des chances et d'amélioration continue des compétences.



ENRACINÉS ET ENGAGÉS

FOCUS SUR LA GÉNÉRATION Z

Consciente de l'évolution des attentes et des pratiques professionnelles, BANK OF AFRICA accorde une attention particulière à la Génération Z, qui fait progressivement son entrée sur le marché du travail. Cette génération se distingue par sa recherche de sens, son attachement à l'équilibre entre la vie professionnelle et la vie personnelle, et son appétence pour l'innovation et la flexibilité. Pour attirer et fidéliser ces nouveaux talents, le Groupe met en place des environnements de travail collaboratifs, des programmes de formation continue, ainsi que des dispositifs favorisant l'autonomie et la prise d'initiative. BANK OF AFRICA mise sur la diversité de ses talents pour construire une entreprise inclusive et tournée vers l'avenir, où chacun peut s'épanouir et contribuer à la réussite collective.

PAROLES DE TERRAIN
“ INNOVER POUR MIEUX SERVIR ”

“ Entre 2022 et 2024, la dématérialisation s'est imposée comme un levier majeur de transformation opérationnelle pour la Banque. Sur les soixante processus clés identifiés, quarante ont été automatisés, voire entièrement digitalisés, représentant désormais les deux tiers de notre chaîne opérationnelle. Cette transformation nous a permis de renforcer la résilience de la Banque, d'optimiser l'efficacité collective et d'améliorer l'expérience client, tout en maîtrisant nos délais et en concentrant nos ressources sur des tâches à forte valeur ajoutée.

En 2024, nous avons franchi des étapes décisives : gestion électronique des documents pour les crédits, automatisation du dépôt d'espèces, digitalisation des signatures et des demandes de cautions et d'attestations bancaires, ainsi qu'intégration des réclamations dans des circuits digitaux. Nos résultats sont concrets : nos SLA crédits ont gagné 24 points, les transactions mobiles ont progressé de 23 points et le taux de digitalisation des agences de 5 points. Nous avons également lancé notre premier baromètre de satisfaction client à l'échelle du Groupe. Près de 90 000 avis ont été recueillis, apportant un éclairage précieux pour guider l'amélioration continue de nos services. Et ce n'est qu'un début : pour le prochain triennat, nous irons encore plus loin.

Ndèye Astou DIOUF
Directrice organisation, processus et satisfaction Clients





23

LES ESSENTIELS

- 40 Évolutions réglementaires et conformité de nos banques
- 43 Chiffres clés sur base consolidée
- 44 L'évolution des banques du Groupe BOA
- 46 La sécurité informatique : une priorité

ÉVOLUTIONS RÉGLEMENTAIRES ET CONFORMITÉ DE NOS BANQUES

DANS L'UNION ÉCONOMIQUE ET MONÉTAIRE OUEST AFRICAINE (UEMOA)

L'environnement réglementaire au sein de l'Union Économique et Monétaire Ouest Africaine a connu d'importantes évolutions en 2024, marquées principalement par l'adoption de nouveaux textes par le Conseil des Ministres des États membres. Ces textes visent à renforcer le dispositif de lutte contre le blanchiment de capitaux, le financement du terrorisme et la réglementation bancaire. Les principales nouveautés sont les suivantes :

- Décision n°003 du 28 mars 2024 fixant les montants des seuils complémentaires pour la mise en œuvre de la loi uniforme relative à la lutte contre le blanchiment de capitaux et le financement du terrorisme;
- Règlement n°06/2024/CM/UEMOA relatif aux relations financières extérieures des États membres de l'Union Économique et Monétaire Ouest Africaine;
- Avis du 1er janvier 2024 fixant le capital social minimum des banques et établissements financiers de crédit dans les États membres de l'Union Monétaire Ouest Africaine.

Il est également important de signaler, au niveau communautaire, la publication par la Banque Centrale des États de l'Afrique de l'Ouest (BCEAO) de l'Avis n°003-09-2024, qui prolonge la période transitoire pour la mise en conformité avec les exigences de l'Instruction n°001-01-2024 relative aux services de paiement dans l'Union Monétaire Ouest Africaine.

Sur le plan national, des pays comme le Bénin et le Sénégal ont intégré dans leur législation la Directive n°02/2013/CM/UEMOA sur la lutte contre le blanchiment de capitaux, le financement du terrorisme et la prolifération des armes de destruction massive. Les textes adoptés incluent :

- Loi n°2024-08 du 14 février 2024 relative à la lutte contre le blanchiment de capitaux, le financement du terrorisme et la prolifération des armes de destruction massive ;
- Loi n°2024-01 du 10 février 2024 sur la lutte contre le blanchiment de capitaux, le financement du terrorisme et la prolifération des armes de destruction massive en République du Bénin.

En outre, les filiales de groupes bancaires internationaux opérant dans la zone poursuivent leurs efforts d'adaptation aux nouvelles normes, dont la mise en conformité se poursuivra en 2025.

ZONE CEMAC (GABON, RÉPUBLIQUE DU CONGO, CAMEROUN, TCHAD, RCA, GUINÉE ÉQUATORIALE)

De nouvelles lignes directrices fixant les modalités d'application du Règlement COBAC R-2023/01 du 23 décembre 2023 relatif à la lutte contre le blanchiment des capitaux sont entrées en application le 1er juillet 2024, explicitent les textes en vigueur et apportent un éclairage aux professionnels dans la mise en œuvre de leurs obligations.

Le Règlement n°01/24/CEMAC/UMAC/COBAC du 20 décembre 2024 portant agrément unique des établissements de crédit dans la CEMAC remplace celui du 27 novembre 2000.

En octobre 2024, la COBAC a révisé les taux de pondération applicables aux prêts accordés aux États de la CEMAC.



ZONE FRANCOPHONE HORS UEMOA ET CEMAC (BURUNDI, DJIBOUTI, RÉPUBLIQUE DÉMOCRATIQUE DU CONGO, MADAGASCAR)

Dans ces pays, plusieurs initiatives législatives récentes renforcent la lutte contre le blanchiment de capitaux, le financement du terrorisme et la corruption. À Djibouti, par exemple, de nouveaux textes ont été promulgués :

- Loi n°103/AN/24/9ème L du 24 février 2024 sur la prévention et la lutte contre la corruption et les infractions assimilées ;
- Loi n°104/AN/24/9ème L du 6 mars 2024 modifiant la loi n°110/AN/11/6ème L relative à la lutte contre le financement du terrorisme ;
- Loi n°105/AN/24/9ème L du 06 Mars 2024 modifiant la loi n°111/AN/11/6èmeL relative à la lutte contre le terrorisme et autres infractions graves ;
- Loi n° 106/AN/24/9ème L du 07 Mars 2024 relative à la lutte contre le blanchiment des capitaux, le financement du terrorisme et la prolifération des armes de destruction massive.

Quant à Madagascar, une Décision de politique monétaire relative au relèvement du taux directeur à 12% est entrée en vigueur le 07 mai 2024.

Adoptant les standards du Groupe, nos banques installées dans cette zone présentent une conformité satisfaisante à leurs réglementations nationales.

ZONE ANGLOPHONE (ÉTHIOPIE, GHANA, KENYA, OUGANDA, RWANDA, TANZANIE)

Le paysage normatif dans les juridictions anglophones de présence du Groupe s'est également enrichi de quelques nouvelles réglementations pour renforcer la lutte contre le blanchiment d'argent et améliorer la gouvernance bancaire.

- Le Rwanda a fait promulguer la loi bancaire n° 044/2024, tandis que la Banque Centrale du Ghana a publié la "Bank of Ghana's Outsourcing Directive, 2024", une directive d'externalisation visant à renforcer la gestion des risques ;

- La Tanzanie a adopté le texte intitulé "Trustees' Incorporation (Transparency of Beneficial Ownership) Rules [CAP 318]" ;
- Enfin, en Ouganda, la FIU (Financial Intelligence Authority) a édicté le texte " Guidelines on the timelines for filing suspicious transactions reports to the authority", directive pour améliorer les délais de déclaration des transactions suspectes.

Le niveau de mise en conformité des filiales anglophones aux dispositions LBC/FT/FP demeure satisfaisant en 2024.

L'Éthiopie a entrepris une transformation historique de son secteur bancaire avec l'adoption en décembre 2024 de la nouvelle Banking Business Proclamation No. 1360/2024. Cette législation marque une rupture majeure après 50 ans d'exclusion des banques étrangères, permettant désormais leur participation à travers diverses modalités.

Fin juillet 2024, l'Éthiopie a annoncé une réforme majeure du système de change pour obtenir un prêt du Fonds Monétaire International, permettant aux banques commerciales de fixer librement le taux de change.



CHIFFRES CLÉS DE BOA GROUP SUR BASE CONSOLIDÉE

en millions d'EUR

ACTIVITÉ	2023	2024	VAR %
Total bilan	10 221	11 204	9,6%
Créances sur la clientèle	5 186	5 356	3,3%
Dépôts de la clientèle	7 442	8 415	13,1%
Capitaux propres part du GROUPE	858	1 020	18,9%
Produit Net Bancaire	755,1	780,8	3,4%
Résultat Net Part du Groupe (RNPG)	179,9	201,1	11,8%
Coefficient d'exploitation	48,3%	48,2%	-
Coût du risque	1,4%	0,8%	-
ROE	22,2%	21,4%	-
ROA	1,8%	1,9%	-
RWA(*)	6 516	6 756	3,7%
Tier 1 + Tier 2(**)	821	982	19,6%
Ratio de solvabilité estimé	12,6%	14,5%	-

(*) Risk Weighted Asset ou Actifs risqués pondérés consolidés estimés : somme des RWA des banques pondérées par leur contribution à l'actif consolidé
(**) Tier 1 estimé : Capital + Primes liées au capital + Réserves part du groupe + Report à nouveau + RNPG
Tier 2 estimé : Emprunts subordonnés + Provisions

Le total bilan a progressé de près de 10%, atteignant 11 204 millions d'euros, soutenu par la croissance des crédits (+3,3%) et un niveau de dépôts élevé, amplifié par la réception d'importants dépôts en fin d'année, destinés à des paiements en début 2025. Sans cet apport exceptionnel, la croissance du bilan aurait été d'environ 6%.

La croissance des crédits s'est faite au bénéfice de la clientèle PME et des Particuliers, dont les encours ont respectivement progressé +12% et +6% à l'issu de cet exercice, conformément à la stratégie de diversification du portefeuille du Groupe.

Les dépôts de la clientèle s'élèvent à 8 415 millions d'euros, enregistrant une progression de 13,1%, accentuée par un effet « fin de période ». En effet, en termes d'encours moyens cette croissance atteint 7%. La part des dépôts non-rémunérés s'améliore à 57% de l'ensemble des dépôts, contre 55% en 2023. Couplée à une levée de dette auprès d'institutions financières (+181 millions d'euros), ce renforcement de la collecte a permis de réduire le recours à l'interbancaire court-terme et ainsi assainir la structure du bilan.

Le Produit Net Bancaire consolidé atteint 781 millions d'euros, soit une croissance de 3,4%, en ligne avec celle des encours moyens de crédits. Cette année encore, la progression est principalement portée par les revenus nets générés par l'activité clientèle, grâce à

la préservation de la marge d'intermédiation, malgré le renchérissement du coût de la ressource, et à la hausse des commissions. L'activité clientèle représente 73% du PNB, un niveau stable par rapport à l'exercice précédent. Avec une progression des charges générales d'exploitation similaire à celle du PNB, le coefficient d'exploitation se maintient aux alentours de 48%.

Par conséquent, le Résultat Brut d'Exploitation progresse de 3,6%, pour s'établir à 405 millions d'euros.

Les dotations nettes aux provisions pour risques et charges diminuent significativement (-37,4%), grâce aux efforts de recouvrement et à l'amélioration du taux de sinistralité ayant permis de limiter le niveau de provisions. Ainsi, le coût du risque a été réduit de près de moitié, passant de 1,4% des encours moyens de crédits, à 0,8% en 2024.

En conséquence, le résultat net consolidé de BOA Group s'élève à 295 millions d'euros au 31 décembre 2024, en hausse de 12,0%.

Le Résultat Net Part du Groupe atteint 201 millions d'euros à fin décembre 2024, en progression de 11,8%. Avec un niveau de fonds propres part du Groupe moyens de 939 millions d'euros, le ROE ressort quant à lui à 21,4%. Notons une forte progression des capitaux propres (+18,9%) en 2024, principalement due aux écritures d'écart de conversion.

L'ÉVOLUTION DES BANQUES
DU GROUPE BOA DE 2021 À 2024

en milliers d'EUR

Bénin				Burkina Faso				Côte d'Ivoire				Madagascar				Mali				Niger				Sénégal				Kenya				Uganda			
21	25 404	21	603 487	21	32 387	21	880 069	21	1 243 617	21	833 954	21	640 362	21	703 703	21	356 732	21	679 840	21	207 468	21	151 302	21	247 113										
22	29 184	22	590 559	22	38 839	22	979 734	22	1 334 689	22	983 749	22	651 409	22	647 948	22	374 448	22	832 406	22	248 272	22	172 430	22	270 287										
23	32 820	23	611 741	23	44 306	23	999 908	23	1 175 706	23	1 087 838	23	710 210	23	628 262	23	312 754	23	876 624	23	190 861	23	164 647	23	254 563										
24	29 952	24	622 596	24	34 178	24	895 463	24	1 239 887	24	1 305 381	24	974 538	24	640 798	24	278 356	24	893 002	24	265 838	24	225 769	24	314 738										

SÉCURITÉ INFORMATIQUE : UNE PRIORITÉ

“ Le Groupe BANK OF AFRICA renforce chaque année sa politique de sécurité informatique afin de protéger les données et les infrastructures de ses clients et partenaires. Cette année encore, nos équipes et nos dispositifs de sécurité ont su déjouer avec efficacité plusieurs dizaines de milliers de cyberattaques, similaires à celles qui ciblent de plus en plus fréquemment les systèmes bancaires.

La surveillance de nos systèmes est assurée 24h/24 et 7j/7, avec une réponse rapide en cas d’alerte. Les processus de sécurité sont régulièrement audités et certifiés, garantissant ainsi la conformité aux exigences réglementaires et la résilience de l’ensemble du groupe. Cette démarche proactive et transparente nous permet d’offrir à nos clients une expérience bancaire sécurisée et sereine, tout en préservant la continuité de nos services.

M’hamed SKALLI
DGA Groupe en charge des Processus et de la Technologie





24

COMPTES CONSOLIDÉS DU GROUPE BOA

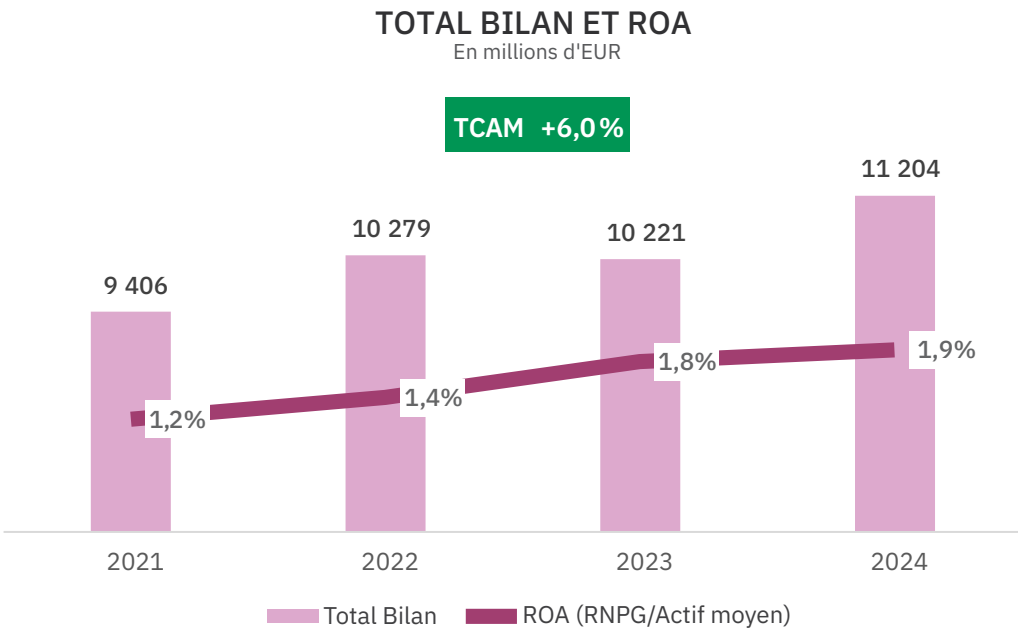
- 50 Chiffres clés consolidés
- 51 Analyse financière des comptes consolidés
- 55 Compte de résultat comptable
- 60 Bilan comparé
- 63 Résultat consolidé
- 64 Rapport du Réviseur d'entreprises agréé

	2023	2024	VAR %
Effectif bancaire	6 223	6 450	3,6%
Nombre d'agences	530	529	-0,2%
PRINCIPAUX AGRÉGATS DU BILAN			
Total bilan	10 221	11 204	9,6%
Créances sur la clientèle	5 186	5 356	3,3%
Titres de placement *	3 046	2 981	-2,1%
Dépôts de la clientèle	7 442	8 415	13,1%
Capitaux propres part du groupe	858	1 020	18,9%
COMPTE DE PRODUITS ET CHARGES			
Produit Net Bancaire	755,1	780,8	3,4%
Revenus nets de l'activité bancaire / clientèle	549,4	572,9	4,3%
dont Marge d'intérêts	274,6	286,3	4,3%
dont Marge sur commissions	274,8	286,6	4,3%
Revenus nets de l'activité de marché	205,6	207,9	1,1%
Charges Générales d'Exploitation	-364,5	-376,1	3,2%
Résultat Brut d'Exploitation	390,6	404,7	3,6%
Dotations nettes aux provisions pour risques et charges	-71,3	-44,6	-37,4%
Dotations nettes de reprises sur écarts d'acquisition	-1,1	-1,1	-3,4%
Résultat d'exploitation	318,2	359,0	12,8%
Résultat des filiales mises en équivalence	3,1	3,7	18,3%
Gains ou pertes nets sur actifs immobilisés	3,1	-0,7	-123,7%
Résultat avant impôts	324,3	361,9	11,6%
Impôts sur les bénéfices	-61,4	-67,3	9,6%
Résultat net consolidé	263	294,7	12%
Résultat Net Part du Groupe (RNPG)	179,9	201,1	11,8%
PRINCIPAUX RATIOS			
Coefficient d'exploitation	48,3%	48,2%	-
Coût du risque / Encours moyens des créances clients	1,4%	0,8%	-
ROE (RNPG / Fonds propres part du Groupe moyens)	22,2%	21,4%	-
ROA (RNPG / Actif moyen)	1,8%	1,9%	-

* Obligations et autres titres à revenus fixes + Actions et autres titres à revenus variables

ENVIRONNEMENT

L’année 2024 marque l’aboutissement du Plan Triennal de Développement 2022-2024 du Groupe BANK OF AFRICA (BOA), dans un contexte macroéconomique toujours contraint. Le ralentissement économique, observé depuis 2021, s’est prolongé dans plusieurs pays d’implantation, tandis que les tensions persistantes sur la liquidité ont maintenu les taux interbancaires à des niveaux élevés. Néanmoins, hors zone FCFA, les principales devises locales se sont appréciées par rapport à l’euro, contribuant positivement aux comptes consolidés, à l’exception notable du Ghana (-15,9%) et du Rwanda (-2,8%) Sur le plan politique, les incertitudes liées aux transitions institutionnelles au Niger, au Mali et au Burkina Faso ont continué de peser sur l’environnement des affaires dans la région. Dans ce contexte complexe, le Groupe a néanmoins su faire preuve de résilience et de discipline opérationnelle, affichant une performance solide sur l’année : le Résultat Net Part du Groupe (RNPG) atteint 201 millions d’euros, en progression de 12%, porté par la dynamique de l’activité clientèle, des marges en amélioration et une nette baisse du coût du risque.



ANALYSE DU BILAN

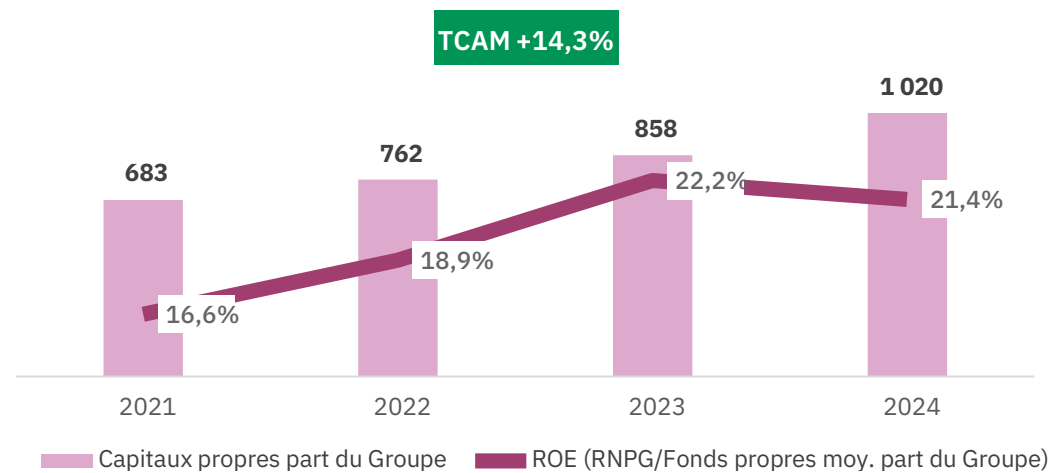
Entre 2021 et 2024, le total bilan du Groupe a enregistré une croissance annuelle moyenne de 6%, atteignant 11,2 milliards d’euros en 2024.

Sur l’exercice 2024, la contribution des filiales de l’UEMOA a reculé, passant de 73,1% à 68,9%, au bénéfice des filiales de l’Océan Indien et d’Afrique Centrale, dont la part a augmenté de 16,3% à 18,1%, ainsi que, dans une moindre mesure, des filiales anglophones, dont la contribution est passée de 9,2% à 10,8%.

Cette progression du total de bilan s’est accompagnée d’une amélioration sensible de la rentabilité des actifs, le ROA étant passé de 1,2% à 1,9% sur la durée du Plan Triennal de Développement 2022-2024. Cette évolution résulte principalement de l’augmentation des marges, de la croissance des commissions perçues et de l’amélioration du coût du risque.

CAPITAUX PROPRES PART DU GROUPE ET ROE

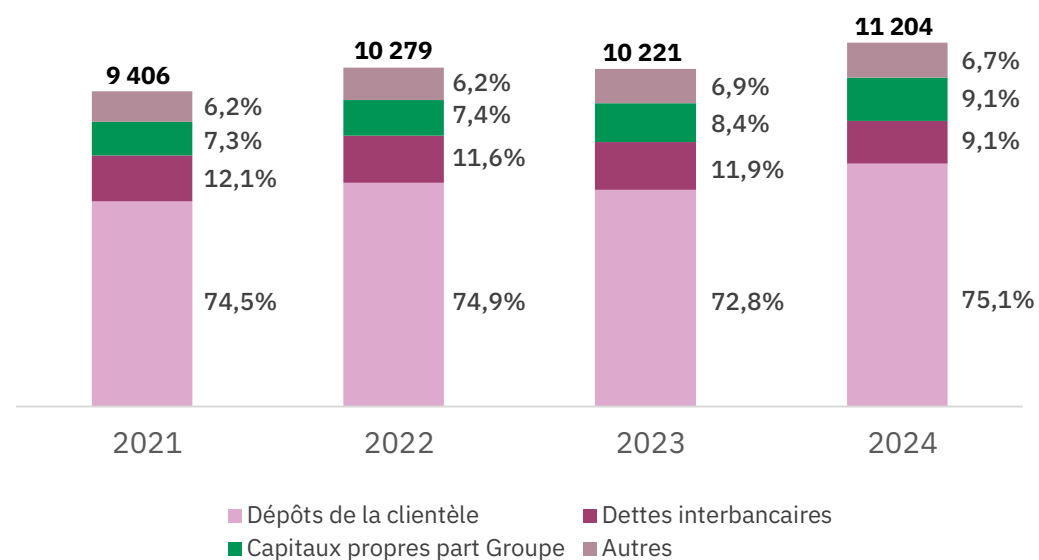
En millions d'EUR



Les capitaux propres part du Groupe dépassent désormais le seuil du milliard d'euros, enregistrant une croissance annuelle moyenne de 14,3% sur 2021-2024, portée par la forte progression du Résultat Net Part du Groupe (RNPG), en hausse moyenne de 24% par an sur la période. Cette dynamique permet d'afficher un ROE de 21,4%, en hausse de 482 points de base depuis 2021.

EVOLUTION DE LA STRUCTURE DU PASSIF CONSOLIDÉ ET DES CAPITAUX PROPRES

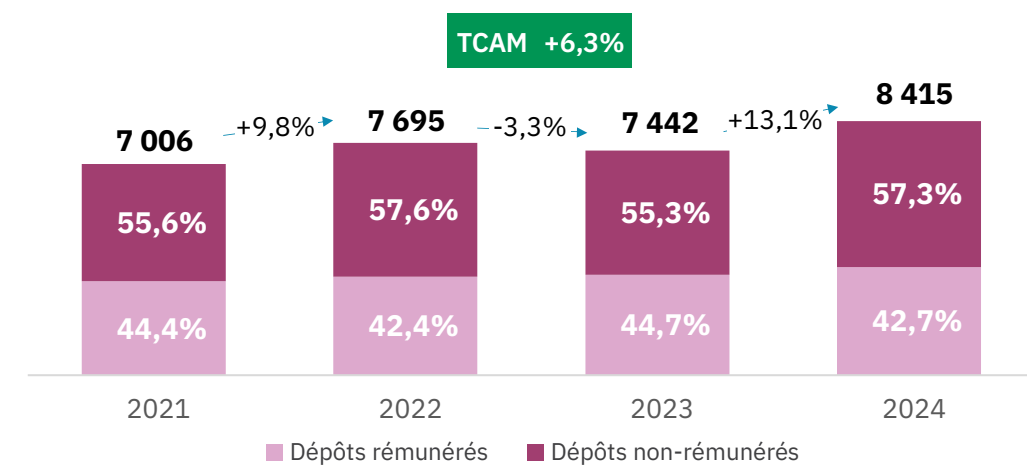
En millions d'EUR



Ce renforcement des fonds propres s'est traduit par une amélioration de la structure du bilan, leur part étant passée de 7,3% à 9,1% en l'espace de trois ans. La part des dépôts de la clientèle est, quant à elle, restée stable autour de 75% sur la même période. Le recul enregistré en 2023 s'explique principalement par la dépréciation des monnaies dans les pays de présence du Groupe, ayant un impact négatif sur les données consolidées. La contribution des banques de l'UEMOA a baissé, passant de 70,5% fin 2021 à 66,8% fin 2024, au profit des banques de l'Océan Indien et de l'Afrique Centrale, dont la part a progressé de 18,4% à 21,3%. Celle des banques anglophones est demeurée globalement stable, évoluant légèrement de 11,1% à 11,9%. Ce niveau de dépôts a permis de réduire significativement le recours au marché interbancaire entre 2023 et 2024, dans un contexte de hausse des taux. Le poids de ce financement s'est ainsi dilué dans le bilan, renforçant l'autonomie financière du Groupe.

ÉVOLUTION DES DÉPÔTS DE LA CLIENTÈLE CONSOLIDÉS

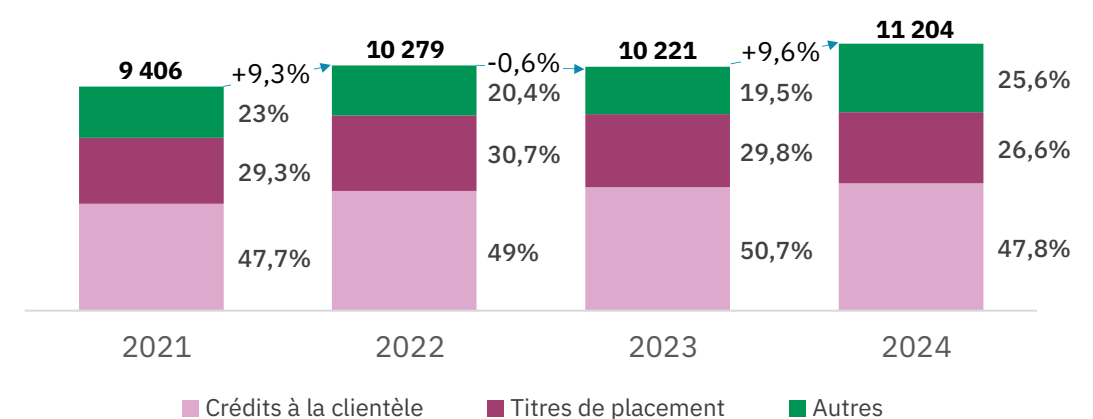
En millions d'EUR



Les dépôts ont enregistré une croissance annuelle moyenne de 6,3% entre 2021 et 2024, accompagnée d'une légère hausse de la part des dépôts non-rémunérés. Ce poids croissant des ressources a permis d'atténuer l'effet de la hausse des taux interbancaires, contribuant ainsi à la stabilisation du coût global des ressources sur la période observée.

ÉVOLUTION DE LA STRUCTURE DE L'ACTIF CONSOLIDÉ

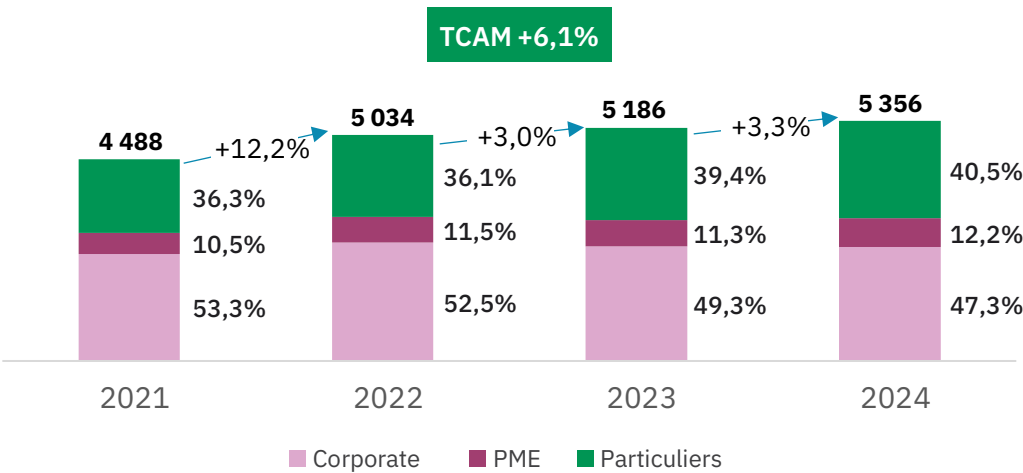
En millions d'EUR



Après un ralentissement volontaire des encours durant l'épidémie du Covid-19 en 2021, les encours de crédits enregistrent une croissance cumulée de 19% entre 2021 et 2024. Sur la période du plan triennal 2022-2024, les encours de crédits représentent en moyenne 49% du total bilan, contre 47,7% en 2021. Au titre de l'exercice 2024, les encours de crédits consolidés ont progressé de 3,3%, tirés principalement par les filiales situées hors zone UEMOA, bénéficiant à la fois d'une croissance organique soutenue et d'un effet de change favorable en consolidation. À l'inverse, les filiales de l'UEMOA enregistrent un léger recul des encours sur la période, essentiellement imputable à la baisse observée au Burkina Faso. En conséquence, la contribution de la zone UEMOA aux encours consolidés recule à 68% en 2024 contre 72% en 2021, au profit notamment des filiales de l'Océan Indien et de l'Afrique Centrale, dont la part augmente de 452 points de base pour atteindre 22% en 2024. La part des titres de placement demeure stable sur la période du Plan Triennal de Développement 2022-2024, représentant en moyenne 29% des actifs consolidés, en ligne avec les standards du secteur, voire légèrement inférieure.

ÉVOLUTION DES ENCOURS DE CRÉDITS CONSOLIDÉS

En millions d'EUR



Sur la période 2021-2024, les encours de crédits ont progressé à un rythme annuel moyen de +6,1%, en ligne avec celui des dépôts (+6,3% par an). Cette dynamique parallèle permet de maintenir une stabilité du ratio de transformation, qui s'établit à 64% en 2024.

La croissance des encours de crédits sur l'ensemble de la période est principalement tirée par la clientèle des Particuliers et des PME, ces dernières représentant à elles seules 21% de l'augmentation totale.

*TCAM = Taux de croissance annuel moyen

COMPTE DE RÉSULTAT COMPTABLE

en millions d'EUR

	2023	2024	VAR %
Produit net Bancaire	755,1	780,8	3,4%
Marge d'intérêts	274,6	286,3	4,3%
Marge sur commissions	274,8	286,6	4,3%
Revenus nets sur immobilisations financières	205,6	207,9	1,1%
Charges générales d'exploitation	-364,5	-376,1	3,2%
Résultat Brut d'Exploitation	390,6	404,7	3,6%
Dotations nettes aux provisions pour risques et charges	-71,3	-44,6	-37,4%
Reprise des dotations d'écarts d'acquisition	-1,1	-1,1	-3,4%
Résultat d'exploitation	318,2	359,0	12,8%
Résultat des filiales mises en équivalence	3,1	3,7	18,3%
Gains ou pertes nets sur actifs immobilisés	3,1	-0,7	-123,7%
Résultat avant impôt	324,3	361,9	11,6%
Impôts sur les bénéfices	-61,4	-67,3	9,6%
Résultat net consolidé	263	294,7	12%
Résultat net part du Groupe (RNPG)	179,9	201,1	11,8%

Principaux ratios			
Coefficient d'exploitation	48,3%	48,2%	-
Coût du risque / Encours moyens des créances clients	-1,4%	-0,8%	-
ROE	22,2%	21,4%	-
ROA	1,8%	1,9%	-

Le Produit Net Bancaire atteint 781 millions d'euros en 2024, en progression de 3,4% par rapport à 2023, en ligne avec l'évolution des encours moyens de crédits. Cette performance repose principalement sur de meilleures marges (clients et titres), un meilleur mix du portefeuille clients et une croissance soutenue des commissions, portée par les opérations de change.

La hausse du PNB s'accompagne d'une gestion rigoureuse des charges générales d'exploitation (+3,2%), permettant de maintenir un coefficient d'exploitation à un niveau bas de 48,2%, en nette amélioration depuis fin 2021 (-656 points de base).

Le Résultat Brut d'Exploitation ressort à 405 millions d'euros (+3,6%). Le coût du risque, quant à lui, recule à 0,8% des encours moyens de crédits en 2024, soit une baisse de 55 points de base sur un an. Cette amélioration s'explique par une meilleure performance des équipes de recouvrements et à la reprise d'une provision de 14 millions d'euros constituée en 2023 suite à l'embargo au Niger.

En conséquence, le Résultat Net Part du Groupe (RNPG) franchit pour la première fois le seuil symbolique des 200

millions d'euros, pour atteindre 201 millions. Cette performance est portée par une contribution majoritaire des filiales de l'UEMOA, qui représentent 57,5% du RNPG, suivie des filiales anglophones (7,0%) et des filiales d'Afrique Centrale, de l'Océan Indien et de la France (30,5%). Le reliquat provient des holdings et sociétés de services. Soulignons que depuis 2021, toutes les banques du Groupe affichent des résultats bénéficiaires.

COMPTE DE RÉSULTATS RETRAITÉ DE L'INTERBANCAIRE

Le tableau ci-après présente le compte de résultat en distinguant l'activité clientèle (ou bancaire) des autres activités, principalement constituées des opérations de placement. Afin de refléter plus justement la contribution économique de chaque pôle, les marges de l'activité clientèle et des autres activités ont été ajustées, à la hausse ou à la baisse, de la marge interbancaire.

en millions d'EUR

ACTIVITE CLIENTÈLE OU BANCAIRE	2023	2024	VAR %
Marge d'intérêts sur créances clients*	341,2	355,4	4,2%
Total commissions & divers	274,8	286,6	4,3%
Marge d'intérêts et commissions	616	641,9	4,2%
Frais généraux sur activité bancaire**	-330,1	-341,9	3,6%
Dotations nettes aux provisions pour risques et charges	-50	-52,3	4,5%
Marge nette sur activité clientèle avant impôts	235,8	247,7	5,1%
AUTRES ACTIVITÉS			
Revenus nets des titres à revenu fixes*	129,4	123,1	-4,9%
Revenus nets des immobilisations financières	14,4	15,2	5,3%
Gains ou pertes nets sur actifs immobilisés	3,1	-0,7	-123,7%
Frais généraux sur activité de marché**	-34,4	-34,2	-0,6%
Autres provisions y compris écarts d'acquisition	-27	7,2	-126,7%
Marge nette sur autres activités avant impôts	85,4	110,5	29,4%
Marge nette globale	-	-	-
Résultat avant impôts	321,2	358,3	11,5%
Q/P des entreprises mises en équivalence	3,1	3,7	18,3%
Impôts sur résultat	-61,4	-67,3	9,6%
Résultat net	263	294,7	12,0%
Résultat Net Part du Groupe	179,9	201,1	11,8%
Contribution au résultat avant impôt	-	-	-
Activité clientèle ou bancaire	73,4%	69,1%	-
Autres activités	26,6%	30,9%	-

(*) Retraité de l'interbancaire
(**) Les frais généraux ont été répartis entre les 2 activités, sachant que les frais relatifs aux « autres activités » correspondent uniquement à une partie des frais de collecte des dépôts.

ANALYSE DE LA PERFORMANCE OPÉRATIONNELLE

La marge nette sur l'activité bancaire (ou clientèle) enregistre une progression de 5,1% entre 2023 et 2024, dans un contexte de croissance modérée des encours moyens de crédits (+3,1%). Cette performance repose sur plusieurs leviers :

- Une politique tarifaire proactive sur les crédits, en anticipation de la hausse des taux interbancaires dans un contexte de liquidité tendue, permettant de compenser le renchérissement du coût des ressources et préserver ainsi les marges
- Un repositionnement progressif vers des segments clients à plus forte valeur ajoutée (PME et Particuliers)
- Une croissance soutenue des commissions, s'expliquant principalement par la hausse des volumes sur les opérations de change, soutenue par le développement de l'activité Trade et l'élargissement de la clientèle. Dans une moindre mesure, elle résulte également de la hausse des commissions sur opérations, portée par l'augmentation du nombre de dossiers traités, dans le cadre de la transformation bilancielle en faveur des PME.

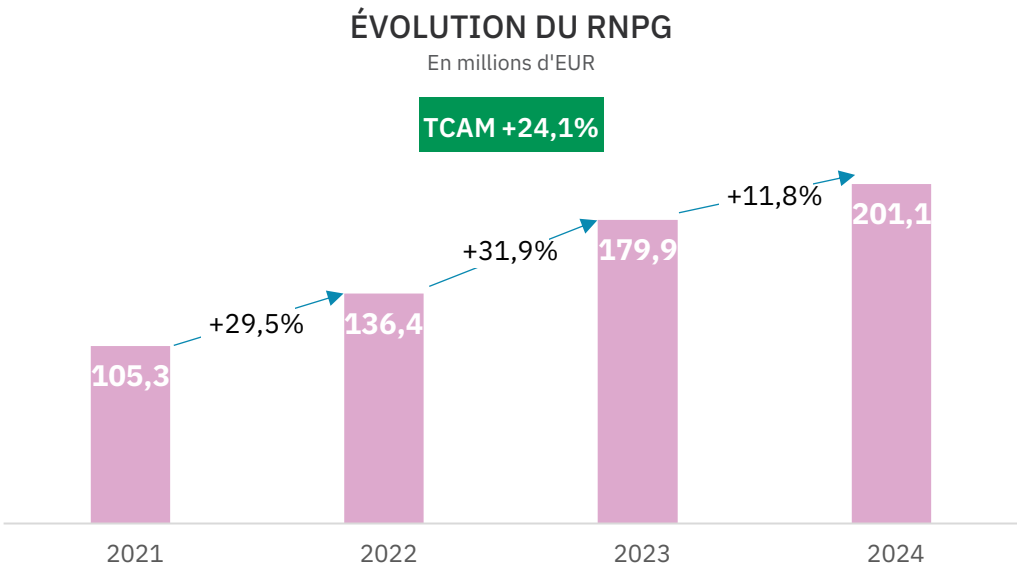
Le coût du risque sur l'activité bancaire augmente de 4,5%, en raison d'une écriture comptable d'harmonisation. Hors cet élément exceptionnel, il s'améliore de -5,6%, grâce à la stabilité des dotations et à une hausse des reprises, rendue possible par une amélioration des recouvrements dans l'ensemble des entités du Groupe.

Les charges générales d'exploitation liées à l'activité bancaire progressent modérément (+3,6%), à un rythme inférieur à celui de la marge d'intérêts et des commissions. Ce niveau est jugé nécessaire pour soutenir l'activité commerciale et accompagner la croissance du portefeuille clients.

PERFORMANCE DES AUTRES ACTIVITÉS

La marge des Autres Activités, principalement constituée des titres souverains, progresse de 29,4%, sur l'année, grâce à de meilleurs rendements du portefeuille de titres.
La forte baisse du coût du risque de l'activité de marché s'explique par la reprise de la provision de 14 millions d'euros, passée en 2023 sur les titres du Niger, dans le cadre de l'embargo. Le niveau de contribution des activités hors bancaires s'élève à 31% à fin 2024 (+425 pbs par rapport à 2023), amplifié par la reprise exceptionnelle sur le Niger.

Sur l'ensemble du Plan Triennal de Développement (2021-2024), le RNPG a doublé, affichant un taux de croissance annuel moyen de 24%, témoignant d'une trajectoire de rentabilité solide et maîtrisée. Avec un niveau de fonds propres part du Groupe moyens de 939 millions d'euros, le ROE consolidé atteint 21,4% à fin 2024, en progression de 482 pbs par rapport à fin 2021. Le ROA du Groupe s'améliore également, pour s'établir à 1,9%, soit une hausse de 72 points de base sur la période.



Dans ce contexte, le RNPG s'établit à 201 millions d'euros en 2024, soit une croissance de près de 12% en un an.

COMPTE DE RÉSULTATS RETRAITÉ SUR RISK WEIGHED ASSET (RWA) MOYEN

en millions d’EUR

	2023	2024
Risk Weighted Asset moyen	6 391	6 636
Activité clientèle ou bancaire		
Marge d'intérêts sur créances clients (*)	5,34%	5,36%
Total commissions & divers	4,30%	4,32%
Marge d'intérêt + Commissions	9,64%	9,67%
Frais généraux sur activité bancaire	-5,17%	-5,15%
Dotations nettes aux provisions pour risques et charges	-0,78%	-0,79%
Marge nette sur activité clientèle / bancaire avant impôts	3,69%	3,73%
Autres activités		
Revenus nets des titres à revenu fixes (*)	2,02%	1,85%
Revenus nets des immobilisations financières	0,23%	0,23%
Gains ou pertes nets sur actifs immobilisés	0,05%	-0,01%
Frais généraux sur activité de marché	-0,54%	-0,52%
Autres provisions y compris écarts d'acquisition	-0,42%	0,11%
Marge nette sur autres activités avant impôts	1,34%	1,67%
Marge nette globale		
Résultat avant impôt	5,03%	5,40%
Q/P des entreprises mises en équivalence	0,05%	0,06%
Impôts sur résultat	-0,96%	-1,01%
Résultat Net	4,11%	4,44%
Résultat Net Part du Groupe	2,82%	3,03%

(*) retraité de l’interbancaire

Rapportée au RWA moyen, la marge sur activité bancaire enregistre une légère progression sur l’ensemble de ses composantes, atteignant 3,73% à fin 2024, contre 3,69% en 2023.

L’activité de marché affiche une amélioration sensible, représentant 1,67% du RWA moyen, soit une hausse de 33 points de base par rapport à l’année précédente. Cette progression s’explique principalement par une amélioration du coût du risque, en lien avec la reprise en 2024 de la provision passée en 2023 sur les titres du Niger.

En conséquence, le Résultat Net part du Groupe, rapporté au RWA moyen, ressort à 3,03%, en hausse de 22 points de base par rapport à 2023.



ACTIF	2023	2024	VAR %
Caisse, banque centrale, CCP	825	1 286	56%
Prêts et créances interbancaires	481	903	88%
Prêts et créances sur la clientèle	5 186	5 356	3%
Obligations et autres titres à revenu fixe	2 902	2 839	-2%
Actions et autres titres à revenu variable	147	146	-1%
Actifs d'impôt différé	29	30	2%
Actif comptes de régularisation et actifs divers	295	282	-4%
Participation dans les entreprises mises en équivalence	17	21	20%
Autres participations	22	24	6%
Immobilisations incorporelles	20	20	-1%
Immobilisations corporelles	286	291	2%
Écarts d'acquisition	10	8	-23%
TOTAL ACTIF	10 221	11 204	10%

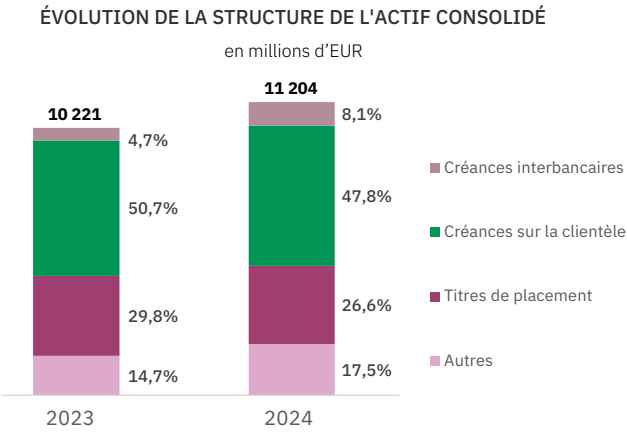
HORS BILAN	2023	2024	VAR %
Engagements donnés	1 694	1 761	4%
Engagements de financement	615	662	8%
Engagements de garantie	1 073	1 091	2%
Engagements sur titres	6	8	19%

Le niveau de liquidité (caisse et créances interbancaires) a enregistré une forte progression entre les exercices 2023 et 2024, en raison de la réception, en fin d'année, de dépôts significatifs dans deux filiales. Ces fonds ont été temporairement placés sur ces postes dans l'attente d'investissements prévus en début d'année 2025.

La croissance modérée des encours de crédit s'explique principalement par deux facteurs :

- une baisse des volumes au Burkina Faso et au Niger, liée aux contextes spécifiques à ces marchés, avec un impact négatif de 122 millions d'euros ;
- une réorientation stratégique en faveur du financement des PME, dont les montants unitaires sont inférieurs à ceux des grandes entreprises. Cette évolution s'est néanmoins traduite par une hausse du nombre de crédits, en progression de 7 % sur l'exercice 2024.

En 2024, la part des crédits dans le total bilan recule au profit des créances interbancaires. Cette évolution s'explique principalement par un effet de fin de période: d'importants dépôts reçus en toute fin d'année, non encore réalloués, ont temporairement renforcé ce poste.

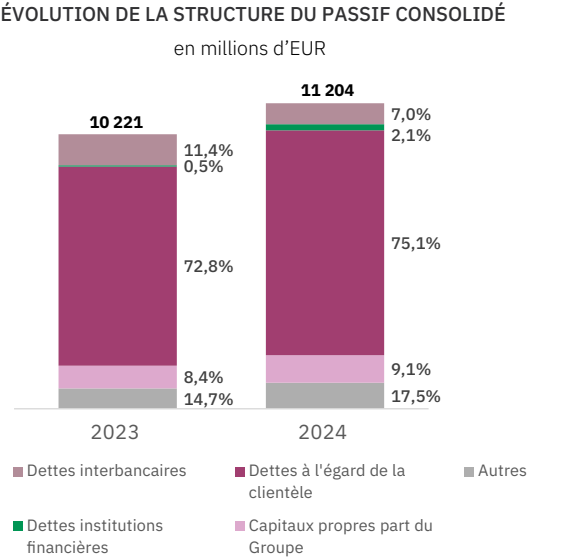


PASSIF	2023	2024	VAR %
Banque centrale, CCP	1	-	-49%
Dettes interbancaires et assimilées	1 211	1 018	-16%
Dettes à l'égard de la clientèle	7 442	8 415	13%
Dettes représentées par un titre	-	-	-
Passifs d'impôts différés	2	-	-77%
Comptes de régularisation et passifs divers	284	286	1%
Écarts d'acquisition	3	5	52%
Provisions	58	54	-7%
Emprunts & titres subordonnés	-	-	-
Capitaux propres et ressources assimilées	1 220	1 426	17%
Capitaux propres groupe	858	1 020	19%
Capital et primes liées	284	284	0%
Réserves consolidés	394	535	36%
Résultat part du groupe	180	201	12%
Intérêts minoritaires	363	406	12%
TOTAL PASSIF	10 221	11 204	10%

HORS BILAN	2023	2024	VAR %
Engagements reçus	8 174	8 860	8%
Engagements de financement	15	68	360%
Engagements de garantie	7 889	8 478	7%
Engagements sur titres	270	315	17%

La croissance des dépôts, qui atteint +13,1 % en 2024, a été amplifiée par la réception de dépôts exceptionnels en fin de période dans deux filiales. En dehors de cet effet ponctuel, la progression se serait établie à environ +10 %. Les capitaux propres du Groupe enregistrent une forte progression, portée par l'augmentation du résultat net, mais surtout par un effet de change favorable. Ce dernier a eu un impact positif sur les écritures de conversion, comptabilisées en réserves.

L'augmentation des dépôts, combinée à une levée de dette auprès d'institutions financières pour un montant de l'ordre de 181 millions d'euros, a permis de réduire significativement le recours à l'endettement interbancaire court terme. Ce dernier ne représente plus que 7% du total bilan contre 11,4% en 2023, contribuant ainsi à l'amélioration de l'équilibre actif-passif du Groupe et à une meilleure maîtrise du coût des ressources.





PRODUITS ET CHARGES	2023	2024	VAR (%)
Intérêts et produits assimilés	683	725	6%
Intérêts et charges assimilées	-222	-249	-12%
Revenus des titres à revenu variable	14	15	3%
Commissions (produits)	231	224	-3%
Commissions (charges)	-19	-16	20%
Gains ou pertes nets sur opérations de portefeuilles de négociation	49	62	27%
Gains ou pertes nets sur opérations de portefeuilles de placement et assimilés	4	3	-30%
Autres produits d'exploitation bancaire	19	21	11%
Autres charges d'exploitation bancaire	-4	-5	-26%
Produit Net Bancaire	755	781	3%
Charges générales d'exploitation	-328	-341	-4%
Dotations aux amortissements et dépréciations des immobilisations incorporelles et corporelles	-40	-36	8%
Résultat Brut d'Exploitation	388	403	4%
Coût du risque	-68	-43	37%
Reprises des dotations d'écarts d'acquisition	-1	-1	3%
Résultat d'exploitation	318	359	13%
Quote-part des sociétés mises en équivalence	3	4	18%
Gains ou pertes nets sur actifs immobilisés	3	-1	-124%
Résultat avant impôt	324	362	12%
Impôts sur le bénéfice	-61	-67	-10%
Résultat net	263	295	12%
Part du groupe (RNPG)	180	201	12%
Part des minoritaires	83	94	13%
TOTAL ACTIF	10 221	11 204	10%

Le Produit Net Bancaire (PNB) enregistre une croissance de 3 % en 2024, portée à la fois par la marge d'intérêts (essentiellement de l'activité bancaire), et par la progression des commissions.

Les charges générales d'exploitation intègrent des dotations liées aux "Immobilisations Hors Exploitation" dans certains pays de l'UEMOA. En neutralisant ces dotations, qui relèvent davantage d'un traitement du risque que de la gestion courante, les charges évoluent de manière comparable au PNB, reflétant une bonne maîtrise des coûts.

La forte baisse du coût du risque résulte d'une amélioration des performances de recouvrement, ainsi que de la reprise d'une provision de 14,2 millions d'euros comptabilisée en 2023 au niveau du palier de consolidation, au titre du risque pays Niger. Dans ce contexte, le Résultat Net Part du Groupe progresse de 12 % sur l'exercice 2024.

EN CONCLUSION

Dans un environnement international volatile, le Groupe BANK OF AFRICA a su faire preuve de résilience et d'une

forte agilité stratégique, concrétisant des avancées significatives dans le cadre de son Plan Triennal de Développement. Si les ambitions initiales en matière de financement des PME n'ont pas été atteintes en termes de volumes, les actions entreprises ont néanmoins permis de poser les bases d'un fonds de commerce solide, avec une croissance exprimée davantage en nombre de dossiers financés, traduisant un élargissement de la base clientèle.

Parallèlement, des progrès importants ont été réalisés dans la digitalisation des processus internes et clients, ainsi que dans le développement du Trade finance, tout en maintenant une discipline rigoureuse des charges, une amélioration continue du profil de risque et un renforcement du niveau de capitalisation.

Le prochain cycle stratégique 2025-2027 s'appuiera sur ces acquis pour accélérer la transformation digitale, consolider l'ancrage sur le segment PME, et valoriser pleinement le réseau du Groupe afin de saisir les opportunités de croissance dans les corridors commerciaux régionaux.

OPINION

Nous avons effectué l'audit des états financiers consolidés de B.O.A. GROUP S.A. et ses filiales (le « Groupe »). Ces états financiers consolidés comprennent :

- le bilan consolidé au 31 décembre 2024 ;
- le compte de profits et pertes consolidé pour l'exercice clos à cette date ;
- les notes aux états financiers consolidés, incluant un résumé des principales méthodes comptables.

A notre avis, les états financiers consolidés ci-joints donnent une image fidèle de la situation financière du Groupe au 31 décembre 2024, ainsi que des résultats pour l'exercice clos à cette date, conformément aux principes comptables adoptés par le Groupe pour la préparation des états financiers consolidés tels que présentés en note 1 aux dits états financiers.

FONDEMENT DE L'OPINION

Nous avons effectué notre audit en conformité avec la Loi du 23 juillet 2016 relative à la profession de l'audit (la Loi du 23 juillet 2016) et les normes internationales d'audit (ISA) telles qu'adoptées pour le Luxembourg par la Commission de Surveillance du Secteur Financier (CSSF). Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces lois et normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités des Réviseurs d'entreprises agréés pour l'audit des états financiers consolidés » du présent rapport. Nous estimons que les éléments probants que nous avons recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Nous sommes indépendants du Groupe conformément au code de déontologie des professionnels comptables du conseil des normes internationales de déontologie comptable (le Code de l'IESBA) tel qu'adopté pour le Luxembourg par la CSSF ainsi qu'aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers consolidés et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités qui nous incombent selon ces règles.

PARAGRAPHE D'OBSERVATION – RÉFÉRENTIEL COMPTABLE ET RESTRICTIONS DE DISTRIBUTION ET D'UTILISATION

Sans remettre en cause notre opinion, nous attirons votre attention sur la note 1 des états financiers qui décrit les principes comptables appliqués pour la préparation et la présentation des états financiers consolidés, lesquels relèvent d'un référentiel comptable à caractère spécifique

défini par le Groupe pour les seuls besoins de préparation des états financiers consolidés de son actionnaire majoritaire et pour les besoins d'information des banques dans le cadre de la vérification du respect par le Groupe de ses engagements contractuels (ou « covenants »). Par conséquent, ces états financiers consolidés pourraient ne pas être pertinents pour tout autre usage. Notre rapport est destiné au Groupe, à ses actionnaires et aux banques tierces dans le cadre des besoins détaillés ci-avant.

RESPONSABILITÉ DU CONSEIL D'ADMINISTRATION ET DES RESPONSABLES DU GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE POUR LES ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

Le Conseil d'Administration est responsable de l'établissement et de la présentation fidèle des états financiers consolidés conformément aux obligations légales et réglementaires relatives à l'établissement et la présentation des états financiers consolidés en vigueur au Luxembourg, ainsi que du contrôle interne qu'il considère comme nécessaire pour permettre l'établissement d'états financiers consolidés ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs. Lors de l'établissement des états financiers consolidés, c'est au Conseil d'Administration qu'il incombe d'évaluer la capacité du Groupe à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si le Conseil d'Administration a l'intention de liquider le Groupe ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à lui.

RESPONSABILITÉ DU RÉVISEUR D'ENTREPRISES AGRÉÉ POUR L'AUDIT DES ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

Les objectifs de notre audit sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers consolidés pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, et de délivrer un rapport d'audit contenant notre opinion.

L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément à la Loi du 23 juillet 2016 et aux ISA telles qu'adoptées pour le Luxembourg par la CSSF

permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers consolidés prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément à la Loi du 23 juillet 2016 et aux ISA telles qu'adoptées pour le Luxembourg par la CSSF, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états financiers consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne du Groupe ;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par le Conseil d'Administration, de même que les informations y afférentes fournies par ce dernier ;
- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par le Conseil d'Administration du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité du Groupe à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers consolidés au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments

probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Cependant, des événements ou situations futurs pourraient amener le Groupe à cesser son exploitation ;

- nous évaluons la présentation d'ensemble, la forme et le contenu des états financiers consolidés, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers consolidés représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle
- nous obtenons des éléments probants, suffisants et appropriés concernant l'information financière des entités et activités du Groupe pour exprimer une opinion sur les états financiers consolidés annuels. Nous sommes responsables de la direction, de la supervision et de la réalisation de l'audit du Groupe, et assumons l'entière responsabilité de notre opinion d'audit
- Nous communiquons aux responsables du gouvernement d'entreprise notamment l'étendue et le calendrier prévu des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

Luxembourg, le 04 juin 2025

HACA Partners S.à r.l.
Cabinet de révision agréé

DocuSigned by:
Ibra NDIAYE
B3E1F968992AD400...

Ibra NDIAYE
Réviseur d'entreprises agréé

DocuSigned by:
Cyril Cayez
3DC1F25F527D486...

Cyril CAYEZ
Réviseur d'entreprises agréé

NOTE 1 – GÉNÉRALITÉS ET ÉVÈNEMENTS SIGNIFICATIFS EN 2024

A. Augmentation du capital

Au cours du second semestre les Filiales de la zone UE-MOA ont effectué des augmentations de capital par incorporation de réserves avec création d’actions nouvelles pour satisfaire aux exigences réglementaires :

- BOA Bénin: 20 280 524 000 FCFA pour 20 280 524 actions nouvelles;
- BOA Burkina Faso: 22 000 000 000 FCFA pour 22 000 000 actions nouvelles;
- BOA Côte d’Ivoire: 20 000 000 000 FCFA pour 20 000 000 actions nouvelles;
- BOA Sénégal: 12 000 000 000 FCFA pour 12 000 000 actions nouvelles;
- BOA Mali: 9 150 000 000 FCFA pour 9 150 000 actions nouvelles;
- BOA Niger: 7 800 000 000 FCFA pour 7 800 000 actions nouvelles;
- BOA Togo: 2 000 000 000 FCFA pour 200 000 actions nouvelles.

Augmentation de capital par BOA FRANCE (25 000 nouvelles actions pour 2 000 000 EUR) BOA GROUP prend 24 952 actions suite conversion de l’emprunt subordonné pour 1 996 160 EUR; donnant lieu à un calcul de ECA.

Acquisition de 7882 Actions BOA France par Agora (dont 7 777 à BOA Kenya et 105 au minoritaire) ne donnant pas lieu à un calcul de ECA (suite transfert entre Kenya et Agora).

B. Évolutions de l’actionnariat des sociétés du Groupe

Acquisition par BOA GROUP de 4995 actions de BOA- République Démocratique du Congo chez BIO qui fait passer le pourcentage d’intérêt de 86,56% à 99,99%.

Acquisition par AFH OCEAN INDIEN de 842 actions BOA GROUP (dont 49 chez BOA Côte d’Ivoire et 793 chez des minoritaires) pour 1 204 060 Euros.

NOTE 2 - PRINCIPES COMPTABLES ET MÉTHODES D’ÉVALUATION

A. Principes de consolidation

Les comptes consolidés sont établis selon le Plan Comptable Bancaire révisé (PCB Révisé). En effet, pour une meilleure visibilité des actionnaires et du fait de la prééminence géographique et économique des entités formant le Groupe à l’origine, la présentation préconisée par le Plan Comptable Bancaire de la zone UMOA (Union Monétaire Ouest Africaine) a été adoptée. La préparation et la présentation des comptes consolidés telles que décrites ci-dessus ne diffèrent pas de manière significative avec la préparation et la présentation des comptes consolidés applicable au Luxembourg.

La méthode de l’intégration globale a été appliquée pour les comptes de toutes les filiales dans lesquelles le Groupe exerce un contrôle exclusif, soit par la détention directe ou indirecte de la majorité des droits de vote, soit par la désignation de la majorité des membres des organes d’administration ou de direction (contrôle effectif). L’intégration globale permet de prendre en compte, après élimination des opérations et résultats internes, l’ensemble des actifs, passifs et éléments du compte de résultat des sociétés concernées, la part des résultats et des capitaux propres revenant aux sociétés du Groupe (« Part du Groupe ») étant distinguée de celle relative aux intérêts des autres actionnaires (« intérêts minoritaires »).

La mise en équivalence est appliquée pour les sociétés associées dans lesquelles le Groupe exerce directement ou indirectement une influence notable. Cette méthode est également retenue, hormis SCI Olympe Burkina Faso qui n’est pas dans ce cas de figure avec plus de 50% d’intérêt, pour les filiales dont la nature de l’activité et les règles d’établissement des comptes sociaux diffèrent de celles des banques et établissements financiers. La mise en équivalence consiste à substituer à la valeur comptable des titres possédés le montant de la part qu’ils représentent dans les capitaux propres de la société associée, y compris les résultats de la période.

Au 31 décembre 2024, aucune société du Groupe n’a été consolidée par intégration proportionnelle.

La liste des sociétés incluses au périmètre de consolidation au 31 décembre 2024 figure au point C ci-dessous. La méthode de consolidation appliquée à chaque filiale y est précisée.

Le résultat des sociétés acquises (ou cédées) en cours de période est retenu dans le compte de résultat consolidé pour la période postérieure à la date d’acquisition (ou antérieure à la date de cession).

Toutes les transactions significatives entre les sociétés intégrées, ainsi que les résultats internes à l’ensemble consolidé (y compris les dividendes) sont éliminées.

L’écart de première consolidation constaté à l’occasion d’une prise de participation est la différence entre le prix d’acquisition et la quote-part de capitaux propres retraités de la société à la date de l’acquisition. Conformément aux recommandations des organismes internationaux, cette différence est généralement affectée aux postes dédiés du bilan consolidé, et la partie résiduelle non affectée est portée à la rubrique « Écart d’acquisition » à l’actif du bilan consolidé lorsque l’écart est positif.

Les écarts d’acquisition positifs sont amortis sur une durée de 10 ans au maximum et selon un plan qui reflète aussi raisonnablement que possible les hypothèses retenues, les objectifs fixés et les perspectives envisagées au moment de l’acquisition.

Si ces différents facteurs venaient à être remis en cause par rapport aux prévisions initiales, les écarts d’acquisition concernés feraient l’objet de réductions de valeur, au-delà des amortissements prévus par le plan.

Les écarts d’acquisition négatifs sont inscrits au passif du bilan consolidé et sont repris en résultat sur une durée de 10 ans au maximum.

Les éléments d’actif et de passif à l’exception des capitaux propres sont convertis au taux de clôture. Les capitaux propres sont convertis au taux historique. Les éléments du compte de résultat sont convertis au taux moyen de la période.

B. Périmètre de consolidation

Les filiales, coentreprises et entreprises associées de B.O.A. Group S.A. entrant dans le périmètre de consolidation au 31 décembre 2024 sont présentées dans le tableau ci-dessous avec les pourcentages de contrôle, d’intérêt et les méthodes de consolidation retenues.

Il existe au sein du Groupe des garanties de rachat de titres entre sociétés liées intégrées globalement dont certaines sont également détenues par des actionnaires minoritaires. L’impact de ces garanties de rachat, une fois ces dernières exercées, changera le niveau d’intérêt du Groupe dans les entités faisant l’objet de ces garanties. La différence entre l’ajustement de la participation ne donnant pas le contrôle et la valeur reçue à l’occasion du rachat effectif sera comptabilisée dans les capitaux propres du Groupe. De par leur nature, ces engagements étant des transactions internes contrôlées, le Groupe n’anticipe pas les impacts potentiels sur la répartition entre la part du Groupe et les intérêts minoritaires tant que ceux-ci ne

sont pas effectifs. Ces impacts seront effectifs à date de l’exercice de la garantie de rachat.

C. Principe d’arrêt des comptes

Les sociétés sont consolidées sur la base des comptes arrêtés au 31 décembre 2024. L’information financière est retraitée, le cas échéant, afin de la mettre en conformité avec les principes comptables du Groupe (processus d’harmonisation).

D. Conversion des devises

Les comptes de la société mère B.O.A. Group S.A. ainsi que ceux d’AFH Services LTD, AFH Océan Indien et BOA France sont tenus en euros. Les autres devises utilisées pour la comptabilité des sociétés du périmètre de consolidation sont les suivantes :

- le Franc CFA (XOF) ;
- le Franc Rwandais (RWF) ;
- l’Ariary Malgache (MGA) ;
- le Shilling Kenyan (KES) ;
- le Shilling Ougandais (UGX) ;
- le Shilling Tanzanien (TZS) ;
- le Franc Burundais (BIF) ;
- le Franc Congolais (CDF) ;
- le Franc Djiboutien (DJF) ;
- le Cedi Ghanéen (GHS) ;
- le Dirham Marocain (MAD) ;
- le Dollar Américain (USD).

Le bilan consolidé, le compte de résultat consolidé et les éléments chiffrés indiqués dans l’annexe aux comptes consolidés sont exprimés en euros.

Les immobilisations incorporelles, corporelles et financières exprimées dans une devise autre que la devise fonctionnelle de l’entité concernée sont converties dans cette devise au taux de change historique en vigueur au moment de l’acquisition chez les filiales.

Les autres actifs et les passifs exprimés dans une devise autre que la devise fonctionnelle de l’entité concernée sont convertis dans cette devise aux cours de change en vigueur à la clôture de l’exercice.

Seules les pertes de change résultant de la conversion des actifs et passifs sont enregistrées dans le compte de profits et pertes de l’exercice. Les gains de change résultant de cette conversion sont repris en écarts de conversion au passif du bilan.

E. Immobilisations incorporelles

Les fonds de commerce, licences, brevets et droits au bail acquis sont enregistrés au coût d’acquisition. Les fonds de commerce ne sont pas amortis. Les autres immobilisations incorporelles sont amorties linéairement en fonction de leur durée de vie économique estimée.

F. Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont évaluées au prix d'acquisition qui comprend les frais accessoires ou au coût de revient le cas échéant, déduction faite des corrections de valeur cumulées. Les immobilisations corporelles sont amorties sur base de leur durée d'utilisation estimée.

G. Immobilisations financières

Le poste « Immobilisations financières » englobe les titres de participation détenus par le Groupe dans un objectif de détention sur le long terme en vue d'établir un lien durable entre le Groupe et l'entité en question.

Le poste « Participations dans les entreprises mises en équivalence » correspond à la quote-part dans les fonds propres des entreprises mises en équivalence.

Le poste « Autres participations » comprend les titres de participation des sociétés non consolidées. Il correspond au coût d'achat des titres des sociétés non consolidées, sous déduction des corrections de valeur enregistrées en cas de moins-value durable constatée sur ces titres.

H. Titres de placements, transactions et investissements

Classification

Les titres détenus par le Groupe, hormis ceux acquis dans une intention de contrôle et qui figurent dans la rubrique « Immobilisations financières », sont présentés au bilan selon la nature des titres détenus, soit :

- les autres obligations et titres à revenu fixe, qui englobent les effets publics (bons et obligations du Trésor et autres titres de créances sur des organismes publics éligibles au refinancement auprès de Banques Centrales) ;
- les actions et autres titres à revenu variable.

En annexe, ces titres sont présentés selon le portefeuille auquel ils appartiennent, lequel dépend des objectifs de détention, à savoir :

- portefeuille de transaction ;
- portefeuille de placement ; et,
- portefeuille d'investissement.

Les montants de ces 3 portefeuilles investis en titres cotés sont en outre clairement identifiés.

Evaluation

Hormis le portefeuille de transaction qui est évalué à la valeur de marché, les autres portefeuilles sont évalués au plus bas du coût historique et de la valeur de marché en date de clôture.

La valeur de marché correspond soit au prix coté, soit à la valeur déterminée sur base de données directement observables sur le marché ou soit à la valeur estimée selon une autre technique d'évaluation.

I. Prêts et créances

Les prêts et créances sont comptabilisés à leur valeur nominale. Ils font l'objet de réduction de valeur lorsque leur remboursement à l'échéance est compromis. Ces corrections de valeur ne sont pas maintenues si les raisons qui ont motivé leur constitution ont cessé d'exister.

Au-delà des corrections de valeur spécifiques destinées à couvrir la partie irrécouvrable des prêts et créances, la politique du Groupe consiste à constituer si nécessaire, en accord avec les dispositions de la législation en vigueur, une provision pour actifs à risque (créances douteuses ou irrécouvrables). Cette provision a pour objectif la couverture de risques probables mais non encore identifiés au moment de l'établissement des comptes consolidés.

La provision pour actifs à risque est à ventiler au prorata des éléments de l'assiette ayant servi au calcul de la provision, entre :

- Une part de correction de valeur, qui est à déduire des postes de l'actif qui composent les actifs à risque; et
- Une part de provisions, qui est attribuable au risque de crédit affectant les éléments de hors bilan, au risque de change et aux risques de marché et qui figure au poste "Provisions : autres provisions pour risque" au passif du bilan.

Le Groupe déduit la provision pour actifs à risque du poste d'actif "Créances sur la clientèle" sur lequel elle calcule la provision.

En complément des corrections de valeur comptabilisées en accord avec les dispositions des législations en vigueur dans les différents pays d'établissement des filiales bancaires du Groupe, le Groupe peut également, lorsqu'il le juge opportun, enregistrer des corrections de valeur complémentaires sur les prêts et créances sur la clientèle, afin d'anticiper des risques non couverts par une application stricte desdites dispositions (minima autorisés par les règles locales) (cf. note 5).

J. Autres provisions

Les autres provisions ont pour objet de couvrir des charges ou dettes qui sont nettement circonscrites quant à leur nature mais qui, à la date de clôture du bilan, sont ou probables ou certaines mais indéterminées quant à leur montant ou quant à leur date de survenance.

Impôts différés

Des impôts différés sont constatés sur les différences temporelles entre la base imposable et le résultat comptable. Celles-ci comprennent notamment l'élimination des écritures constatées dans les comptes individuels en application des options fiscales ainsi que les retraitements en application des principes comptables entrant dans l'établissement des comptes consolidés. L'impôt différé est déterminé sur la base des taux d'impôt et des réglementations fiscales qui ont été adoptés à la date de clô-

ture du bilan ou en utilisant les taux d'imposition dont l'application est attendue sur l'exercice au cours duquel les impôts différés passifs seront réglés.

Des actifs d'impôts différés ne sont inscrits au bilan que dans la mesure où la société concernée possède l'assurance raisonnable de les récupérer au cours des années ultérieures.

K. Engagements de retraite

Les engagements correspondant aux droits acquis par le personnel en matière de retraite sont déterminés en fonction de la législation du pays d'implantation de chaque filiale. Les provisions ainsi déterminées ne font pas l'objet d'actualisation. Elles ont été enregistrées en consolidation sur cette base.

Les primes payées pour les engagements de retraite des sociétés du Groupe qui ont externalisé ce service auprès de sociétés d'assurances sont comptabilisées en charge.

L. Opérations réalisées avec les parties liées.

Les opérations réalisées avec les sociétés consolidées par intégration globale sont totalement éliminées des encours de fin de période. Les encours de fin de période relevant des transactions avec les sociétés consolidées par mise en équivalence et la société mère (Bank Of Africa S.A. (ex-BMCE)) sont maintenus au niveau des états consolidés.

M. Comparabilité d'un exercice à l'autre

Les comptes consolidés de B.O.A. Group S.A. au 31 décembre 2024 ont été réalisés selon des méthodes similaires à celles retenues pour l'établissement des comptes consolidés arrêtés au 31 décembre 2023 présentés en comparaison.

La méthode de consolidation applicable à chaque filiale a été déterminée non seulement en fonction du pourcentage de contrôle du Groupe mais aussi en fonction des critères de « contrôle effectif ».



05

**COMPTES SOCIAUX
BOA GROUP S.A.**

- 73 Chiffres clés et analyse financière
- 74 Bilan
- 76 Compte de produits et charges
- 78 Rapport du Réviseur d'entreprises agréé



a. Amine BOUABID
Président-Directeur
général

b. Marc BEAUJEAN

c. Khalid NASR

d. Azzedine GUESSOUS

e. Kathleen GOENSE
Représentante du FMO

**f. M'hamed
BOURAQADI SAADANI**

g. Agnès HUANG
Représentante de
PROPARCO

ACTIVITÉ	2023	2024	VAR %
Total Bilan	469	454	-3,3%
Participations et assimilés	340	346	2%
Prêts aux filiales	100	65	-34,8%
Capitaux propres	359	393	9,6%
Dettes financières	81	36	-55,7%
dont dettes pour le compte des filiales	43%	69%	-32,4%
dont dettes en propre	57%	31%	-74,7%
Produits des participations (dividendes)	27,2	69,5	155,5%
Corrections de valeur	7,9	-0,03	-100,4%
Résultat Net	41,9	72,7	73,6%
Ratio Dette en propre / Fonds propres	12,9%	2,9%	-

ANALYSE FINANCIÈRE

L'année 2024, couronnée par des résultats à la hauteur de nos ambitions, marque l'achèvement du Plan Triennal de Développement 2022–2024 : un désendettement significatif, un renforcement marqué des fonds propres et un rendement actionnarial durable.

Le total bilan de la holding s'établit à 454 millions d'euros, dont 76% sont constitués de participations et 14% de prêts aux filiales, en recul de 35% suite au remboursement d'un prêt intragroupe important.

Au niveau du passif, BOA GROUP S.A. confirme l'amélioration continue de sa structure financière, avec une nouvelle baisse de 56% de l'endettement financier. La dette en propre devient désormais marginale, représentant seulement 2,9% des fonds propres, le reliquat étant constitué de dettes portées pour le compte de ses filiales. Sur le plan des résultats, les produits de participa-

tions atteignent 69,5 millions d'euros, en progression de 156%, portés par la reprise de distribution de BOA WEST AFRICA, suspendue en 2023 en raison de la crise souveraine au Ghana qui avait conduit à un niveau exceptionnel de provisionnement. En outre, la majorité des banques du Groupe ont relevé leur niveau de distribution. En conséquence, le résultat net atteint 72,2 millions d'euros, en hausse de 74% par rapport à 2023.

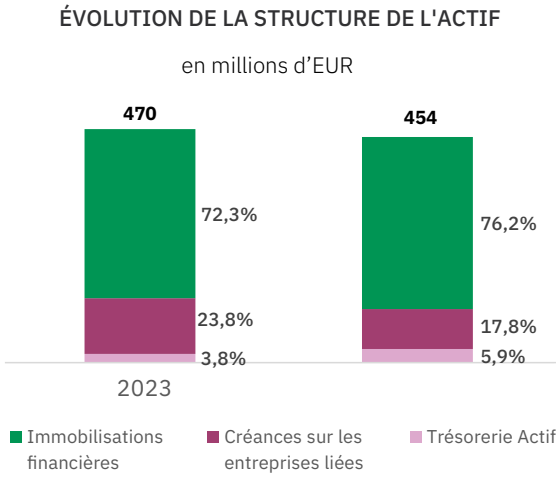
Forte de ces performances, BOA GROUP S.A. proposera la distribution d'un dividende brut de 40 millions d'euros, soit un taux de distribution de 55%, conciliant une juste rémunération des actionnaires et le renforcement de la capacité du Groupe à engager le nouveau plan triennal de développement 2025–2027 sur des bases solides.

ACTIF	2023	2024	VAR %
Actif immobilisé	440	411	-7%
Immobilisations incorporelles	-	-	-
Concessions, brevets, licences, marques, ainsi que droits et valeurs similaires s'ils ont été acquis à titre onéreux, sans devoir figurer sous C.I.3	-	-	-
Immobilisations corporelles	-	-	-
Autres installations, outillage et mobilier	-	-	-
Immobilisations financières	440	411	-7%
Parts dans des entreprises liées	334	341	2%
Créances sur des entreprises liées	100	65	-35%
Participations	3	3	0%
Titres ayant le caractère d'immobilisations	3	2	-33%
Actif circulant	30	43	43%
Créances	12	16	33%
Créances sur des entreprises liées dont la durée résiduelle est inférieure ou égale à un an	12	16	33%
Créances sur des entreprises avec lesquelles l'entreprise a un lien de participation dont la durée résiduelle est inférieure ou égale à un an	-	-	-
Autres créances dont la durée résiduelle est inférieure ou égale à un an	-	-	-
Valeurs mobilières	-	-	-
Autres valeurs mobilières	-	-	-
Avoirs en banques, avoirs en comptes de chèques postaux, chèques et encaissés	18	27	50%
Comptes de régularisation	-	-	-
TOTAL ACTIF	470	454	-3%

La baisse de 3% des actifs de BOA Group S.A en 2024, s'explique principalement par le remboursement intégral, au cours de l'exercice, du solde de 28 millions d'euros, d'un prêt octroyé à BOA WEST AFRICA en 2019. Ce remboursement a entraîné une baisse de 35% du poste « Créances sur entreprises liées » entre 2023 et 2024. Parallèlement, la hausse des avoirs en banque résulte principalement de l'augmentation des dividendes perçus sur l'exercice 2024.

Le bilan de BOA Group S.A est majoritairement constitué d'immobilisations financières, dont la part a progressé à 76,2% en 2024, sous l'effet conjugué de :

- l'acquisition de 13,4 % de BOA-RDC, dans le cadre de l'exercice d'une promesse d'achat, et de 7,7 % de BOA-France, via la conversion d'un prêt subordonné ;
- la baisse des créances sur les entreprises liées, suite au remboursement d'un important prêt intragroupe.

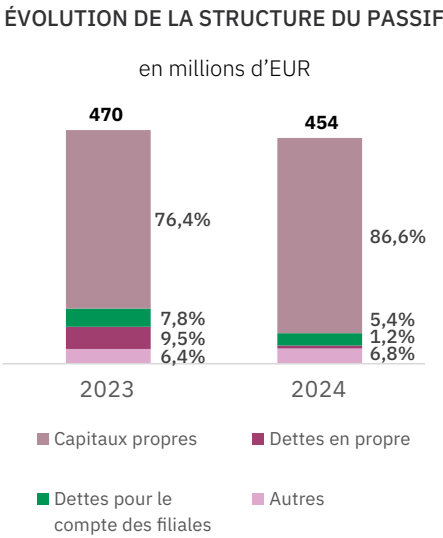


PASSIF	2023	2024	VAR %
Capitaux propres	359	393	9%
Capital souscrit	93	93	-
Primes d'émission	191	191	-
Réserves	9	9	-
Réserve légale	9	9	-
Autres réserves, y compris la réserve de juste valeur	-	-	-
Autres réserves non disponibles	-	-	-
Résultats reportés	24	27	13%
Résultat de l'exercice	42	73	74%
Provisions	24	18	-25%
Provisions pour impôts	-	-	-
Autres provisions	24	18	-25%
Dettes	87	43	-51%
Dettes envers des établissements de crédit	51	36	-
dont la durée résiduelle est inférieure ou égale à un an	20	18	-
dont la durée résiduelle est supérieure à un an	31	18	-
Dettes sur achats et prestations de services	2	2	-
dont la durée résiduelle est inférieure ou égale à un an	2	2	-
dont la durée résiduelle est supérieure à un an	-	-	-
Dettes envers des entreprises liées	31	2	-94%
dont la durée résiduelle est inférieure ou égale à un an	31	2	-94%
dont la durée résiduelle est supérieure à un an	-	-	-
Autres dettes	3	3	-
dont la durée résiduelle est inférieure ou égale à un an	3	3	-
TOTAL PASSIF	470	454	-3%

Les capitaux propres enregistrent une hausse de 9,5%, portée par la forte progression du résultat net en 2024 (+74%).

Les dettes, quant à elles, ont été réduites de moitié, en raison de l'amortissement progressif des emprunts en cours et du remboursement d'un prêt in fine de 30 millions d'euros. Il convient de souligner qu'à la clôture de l'exercice, 85% des dettes de BOA Group S.A correspondent à des opérations de portage au profit de ses filiales.

La structure du passif témoigne de la solidité financière de BOA Group S.A, caractérisée par une forte proportion de capitaux propres, représentant près de 87 % du total de l'actif. L'endettement en propre reste très limité, représentant seulement 1,2% de l'actif total, induisant un ratio Dettes en propre / Fonds propres particulièrement faible, de 1,4%.



COMPTE DE PRODUITS ET CHARGES

en millions d'EUR

	2023	2024	VAR %
Marge d'exploitation	-1	-1	2%
Autres produits d'exploitation	-	-	0%
Autres charges d'exploitation	-	-	0%
Autres charges externes	-1	-1	5%
Produits provenant de participations	27	69	154%
Corrections de valeur(*)	8	-	-100%
Marge financière	9	9	0%
Intérêts et autres produits financiers(**)	12	14	18%
Intérêts et autres charges financières	-3	-5	-76%
Résultat avant impôt	43	77	79%
Impôts sur le résultat	-1	-4	-259%
Résultat après impôts sur le résultat	42	73	74%
Autres impôts	-	-	100%
RÉSULTAT DE L'EXERCICE	42	73	74%

(*) Corrections de valeur sur immobilisations financières, sur valeurs mobilières faisant partie de l'actif circulant, sur frais d'établissement et sur immobilisations corporelles et incorporelles

(**) Y compris produits d'intérêts provenant d'autres valeurs mobilières, d'autres titres et de créances de l'actif immobilisé

La forte hausse des produits de participations en 2024 s'explique par l'absence de distribution de dividendes par BOA WEST AFRICA en 2023, en raison alors d'un provisionnement exceptionnel lié à la crise financière au Ghana.

Le résultat net de la holding enregistre ainsi une progression exceptionnelle de 74% en 2024. Retraité des éléments exceptionnels de 2023, il serait en hausse de 24%.



OPINION

Nous avons effectué l’audit des états financiers de B.O.A. GROUP S.A. (la « Société »). Ces états financiers comprennent :

- le bilan au 31 décembre 2024;
- le compte de profits et pertes pour l’exercice clos à cette date ;
- les notes aux états financiers, incluant un résumé des principales méthodes comptables.

A notre avis, les états financiers ci-joints donnent une image fidèle de la situation financière de la Société au 31 décembre 2024, ainsi que des résultats pour l’exercice clos à cette date, conformément aux obligations légales et réglementaires relatives à l’établissement et à la présentation des états financiers en vigueur au Luxembourg.

FONDEMENT DE L’OPINION

Nous avons effectué notre audit en conformité avec la Loi du 23 juillet 2016 relative à la profession de l’audit (la Loi du 23 juillet 2016) et les normes internationales d’audit (ISA) telles qu’adoptées pour le Luxembourg par la Commission de Surveillance du Secteur Financier (CSSF). Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces loi et normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités des Réviseurs d’entreprises agréé pour l’audit des états financiers » du présent rapport.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d’audit.

Nous sommes indépendants de la Société conformément au code de déontologie des professionnels comptables du conseil des normes internationales de déontologie comptable (le Code de l’IESBA) tel qu’adopté pour le Luxembourg par la CSSF ainsi qu’aux règles de déontologie qui s’appliquent à l’audit des états financiers et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités qui nous incombent selon ces règles.

RESPONSABILITÉ DU CONSEIL D’ADMINISTRATION ET DES RESPONSABLES DU GOUVERNEMENT D’ENTREPRISES POUR LES ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

Le Conseil d’Administration est responsable de l’étab

lisement et de la présentation fidèle des états financiers consolidés conformément aux obligations légales et réglementaires relatives à l’établissement et la présentation des états financiers consolidés en vigueur au Luxembourg, ainsi que du contrôle interne qu’il considère comme nécessaire pour permettre l’établissement d’états financiers consolidés ne comportant pas d’anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d’erreurs.

Lors de l’établissement des états financiers consolidés, c’est au Conseil d’Administration qu’il incombe d’évaluer la capacité du Groupe à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité d’exploitation et d’appliquer le principe comptable de continuité d’exploitation, sauf si le Conseil d’Administration a l’intention de liquider le Groupe ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s’offre à lui.

RESPONSABILITÉ DU CONSEIL D’ADMINISTRATION ET DES RESPONSABLES DU GOUVERNEMENT D’ENTREPRISE POUR LES ÉTATS FINANCIERS

Le Conseil d’Administration est responsable de l’établissement et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux obligations légales et réglementaires relatives à l’établissement et la présentation des états financiers en vigueur au Luxembourg, ainsi que du contrôle interne qu’il considère comme nécessaire pour permettre l’établissement des états financiers ne comportant pas d’anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d’erreurs.

Lors de l’établissement des états financiers, c’est au Conseil d’Administration qu’il incombe d’évaluer la capacité de la Société à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité d’exploitation et d’appliquer le principe comptable de continuité d’exploitation, sauf si le Conseil d’Administration a l’intention de liquider la Société ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s’offre à lui.

RESPONSABILITÉ DES RÉVISEURS D’ENTREPRISES AGRÉÉS POUR L’AUDIT DES ÉTATS FINANCIERS

Les objectifs de notre audit sont d’obtenir l’assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble ne comportent pas d’anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d’erreurs, et de délivrer un rapport d’audit contenant notre opinion.

L’assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d’assurance, qui ne garantit toutefois pas qu’un audit réalisé conformément à la Loi du 23 juillet 2016 et aux ISA telles qu’adoptées pour le Luxembourg par la CSSF permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d’erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu’il est raisonnable de s’attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d’un audit réalisé conformément à la Loi du 23 juillet 2016 et aux ISA telles qu’adoptées pour le Luxembourg par la CSSF, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d’esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d’erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d’audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d’une anomalie significative résultant d’une fraude est plus élevé que celui d’une anomalie significative résultant d’une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l’audit afin de concevoir des procédures d’audit appropriées aux circonstances et non dans le but d’exprimer une opinion sur l’efficacité du contrôle interne de la Société ;

nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par le Conseil d’Administration, de même que les informations y afférentes fournies par ce dernier ;

nous tirons une conclusion quant au caractère approprié

de l’utilisation par le Conseil d’Administration du principe comptable de continuité d’exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l’existence ou non d’une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la Société à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l’existence d’une incertitude significative, nous sommes tenus d’attirer l’attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d’exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s’appuient sur les éléments probants obtenus jusqu’à la date de notre rapport. Cependant, des événements ou situations futurs pourraient amener la Société à cesser son exploitation ; nous évaluons la présentation d’ensemble, la forme et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d’une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables du gouvernement d’entreprise notamment l’étendue et le calendrier prévu des travaux d’audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

Luxembourg, le 04 juin 2025

Pour HACA Partners S.à r.l., Cabinet de révision agréé.

DocuSigned by:
Ibra Ndiaye
B3EF968592A0400...

Ibra NDIAYE
Réviseur d’entreprises agréé

DocuSigned by:
Cyril Cayez
30C7F25F527D486...

Cyril CAYEZ
Réviseur d’entreprises agréé



26

**COMPTES CONSOLIDÉS
BOA WEST AFRICA**

- 82 Bilan consolidé
- 84 Résultat consolidé
- 85 Rapport des Commissaires aux Comptes

BILAN CONSOLIDÉ

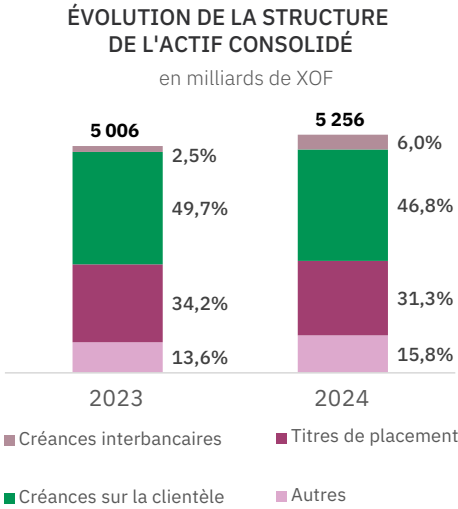
en millions de XOF

ACTIF	2023	2024	VAR %
Caisse banque centrale, CCP	371 095	539 053	45%
Prêts et créances interbancaires	125 999	317 272	152%
Prêts et créances sur la clientèle	2 487 216	2 462 090	-1%
Obligations et autres titres à revenu fixe	1 617 920	1 551 923	-4%
Actions et autres titres à revenu variable	94 499	93 624	-1%
Actifs d'impôt différé	5 474	3 426	-37%
Actif comptes de régularisation et actifs divers	136 292	127 545	-6%
Participation dans les entreprises mises en équivalence	8 135	10 065	24%
Autres participations	9 095	10 511	16%
Immobilisations incorporelles	8 740	7 914	-9%
Immobilisations corporelles	138 950	131 898	-5%
Écarts d'acquisition	2 193	1 084	-51%
TOTAL ACTIF	5 005 607	5 256 406	5%

HORS BILAN	2023	2024	VAR %
Engagements donnés	853 641	884 015	4%
Engagements de financement	295 292	306 525	4%
Engagements de garantie	554 200	572 565	3%
Engagements sur titres	4 149	4 926	19%

La progression de 5% de l'actif, s'explique principalement par la forte hausse des liquidités (caisse et créances interbancaires), liée à un afflux important de dépôts en fin d'année, qui n'ont pas été placés à la clôture. La hausse des participations dans les entreprises mises en équivalence (+24%) et des autres participations (+15%) résulte de transferts intragroupes de participations, ayant induit une augmentation du pourcentage de contrôle de BOA WEST AFRICA dans certaines filiales. Les créances sur la clientèle sont en léger recul (-1%) en raison notamment d'une baisse générale des encours au Niger, au Burkina Faso et au Mali.

La progression de la part des créances interbancaires résulte des dépôts exceptionnels reçus en fin d'année et non encore investis, ce qui a entraîné une dilution des crédits, qui représentent désormais 47% du total bilan en 2024. La diminution du poids des titres de placement, passant de 34,2% à 31,3%, illustre la stratégie de recentrage sur les activités de crédit.

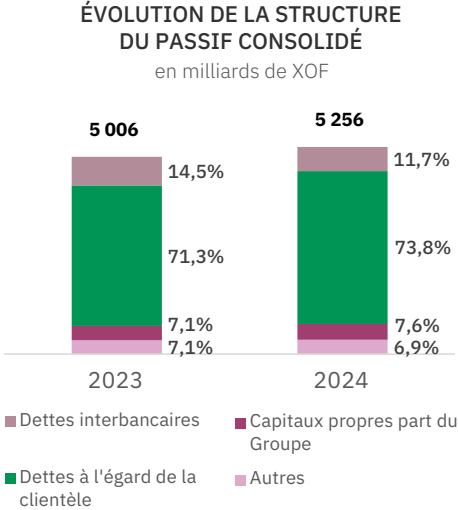


PASSIF	2023	2024	VAR %
Banque centrale, CCP	268	113	-58%
Dettes interbancaires et assimilées	723 113	612 602	-15%
Dettes à l'égard de la clientèle	3 569 909	3 880 126	9%
Dettes représentées par un titre	-	-	-
Passifs d'impôts différés	1 630	-	-100%
Comptes de régularisation et passifs divers	121 974	113 729	-7%
Écarts d'acquisition	1 942	1 235	-36%
Provisions	23 606	21 705	-8%
Emprunts & titres subordonnés	14 826	13 467	-9%
Capitaux propres et ressources assimilées	548 339	613 429	12%
Capitaux propres Groupe	355 500	400 641	13%
Capital et primes liées	100 000	100 000	-
Réserves consolidées	181 179	227 507	26%
Résultat net part du Groupe	74 321	73 135	-2%
Interêts minoritaires	192 839	212 787	10%
TOTAL PASSIF	5 005 607	5 256 406	5%

HORS BILAN	2023	2024	VAR %
Engagements reçus	4 364 086	4 603 795	5%
Engagements de financement	-170	486	385%
Engagements de garantie	4 368 407	4 608 236	5%
Engagements sur titres	-4 151	-4 926	-19%

La progression de 9 % des dépôts clients s'explique à la fois par un effet de fin de période, avec la réception d'importants volumes en toute fin d'année, et par une amélioration de la collecte. Cette évolution a permis de réduire le recours à l'interbancaire de 15% sur 2024.

La structure du passif s'améliore avec une progression des dépôts à la clientèle, qui représentent désormais près de 74 % du total bilan, portée en partie par un effet de fin de période. Cette évolution s'est faite au détriment des dettes interbancaires, témoignant d'une meilleure maîtrise du coût de la ressource.



PRODUITS ET CHARGES	2023	2024	VAR %
Intérêts et produits assimilés	307 043	313 755	2%
Intérêts et charges assimilées	-108 940	-115 025	-6%
Revenus des titres à revenu variable	1 022	1 230	20%
Commissions (produits)	107 326	98 522	-8%
Commissions (charges)	-8 613	-5 348	38%
Gains ou pertes nets sur opération de portefeuilles de négociation	13 600	20 785	53%
Gains ou pertes nets sur opération de portefeuilles de placement et assimilés	1 901	1 940	2%
Autres produits d'exploitation bancaire	8 475	9 624	14%
Autres charges d'exploitation bancaire	-2 651	-3 325	-25%
Produits Net Bancaire	319 162	322 159	1%
Charges générales d'exploitation	-142 345	-143 186	-1%
Dotations aux amortissements et dépréciations des immobilisations	-17 306	-13 801	20%
Résultat Brut d'Exploitation	159 512	165 172	4%
Coût du risque	-19 642	-26 983	-37%
Reprises des dotations d'écarts d'acquisition	-487	-492	-1%
Résultat d'exploitation	139 382	137 697	-1%
Quote-part des sociétés mises en équivalence	1 497	1 864	24%
Gains ou pertes nets sur actifs immobilisés	2 082	974	-53%
Résultat avant impôt	142 961	140 535	-2%
Impôts sur le bénéfice	-22 790	-22 417	2%
Résultat net	120 171	118 118	-2%
part du groupe (RNPG)	74 321	73 135	-2%
part des minoritaires	45 850	44 984	-2%

La hausse du Produit Net Bancaire est portée par les revenus des activités de marché, notamment grâce à un gain significatif enregistré par une filiale sur son portefeuille de négociation, entraînant une augmentation de 53 % de ce poste au niveau consolidé. La dégradation du coût du risque s'explique principalement par la situation de trois banques, évoluant dans des contextes complexes ou impactées par des dossiers Corporate. Néanmoins, le coût du risque reste maîtrisé, à 1,09 % des encours moyens de crédits.

La baisse des gains sur actifs immobilisé de 53% est due à une opération exceptionnelle de cession d’immobilisation en 2023 dans une filiale, non-reconduite en 2024. Par conséquent, le Résultat Net Part du Groupe de BOA West Africa affiche un repli de 2% en 2024.

OPINION

Nous avons effectué l’audit des états financiers consolidés annuels de BOA WEST AFRICA S.A. (ci-après le « Groupe ») comprenant le bilan au 31 décembre 2024 avec un total actif consolidé de 5 256 406 millions FCFA, le hors bilan consolidé présentant des engagements donnés et reçus pour respectivement 884 015 millions FCFA et 4 603 795 millions FCFA, le compte de résultat consolidé faisant apparaître un résultat net consolidé bénéficiaire de 118 118 millions FCFA, le tableau de flux de trésorerie présentant une variation de la trésorerie nette de 285 107 millions FCFA, ainsi que les notes annexes aux états financiers consolidés y compris le résumé des principales méthodes comptables.

A notre avis, les états financiers consolidés annuels annexés ci-après sont, au regard des règles et principes comptables édictés par le Plan Comptable Bancaire Révisé de l’UMOA, réguliers et sincères et donnent une image fidèle de la situation financière consolidée du Groupe au 31 décembre 2024 ainsi que de sa performance financière consolidée et de ses flux de trésoreries pour l’exercice clos à cette date.

FONDEMENT DE L’OPINION

Nous avons effectué notre audit selon les normes internationales d’audit (ISA) telles que prévues par le Règlement N°01/2017/CM/OHADA portant harmonisation des pratiques des professionnels de la comptabilité et de l’audit dans les pays membres de l’OHADA. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l’audit des états financiers consolidés annuels » du présent rapport.

Nous sommes indépendants de la société conformément au code d’éthique et de déontologie des professionnels comptables de l’OHADA et aux règles d’indépendance qui encadrent le commissariat aux comptes et nous avons satisfait aux autres responsabilités éthiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d’audit.

RESPONSABILITÉS DE LA DIRECTION
ET DU CONSEIL D’ADMINISTRATION
RELATIVES AUX ÉTATS FINANCIERS
CONSOLIDÉS ANNUELS

Les états financiers consolidés annuels ont été arrêtés par le Conseil d’Administration en date du 11 mars 2025.

Le Conseil d’Administration est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers consolidés annuels conformément aux règles et principes comptables édictés par le Plan Comptable Bancaire Révisé de l’UMOA ainsi que du contrôle interne qu’elle estime comme nécessaire pour permettre la préparation d’états financiers consolidés annuels exempts d’anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d’erreurs.

Lors de la préparation des états financiers consolidés annuels, il incombe au Conseil d’Administration d’évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de fournir, le cas échéant, des informations relatives à la continuité d’exploitation et d’appliquer la base de continuité d’exploitation, sauf si le Conseil d’Administration a l’intention de mettre la société en liquidation ou de cesser ses activités ou s’il n’existe aucune autre solution alternative réaliste qui s’offre à lui. Il incombe au Conseil d’Administration de surveiller le processus d’élaboration de l’information financière de la Société.

RESPONSABILITÉS DES COMMISSAIRES
AUX COMPTES RELATIVES À L’AUDIT
DES ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
ANNUELS

Notre objectif est d’obtenir l’assurance raisonnable que les états financiers consolidés annuels pris dans leur ensemble sont exempts d’anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d’erreurs, et d’émettre un rapport d’audit contenant notre opinion. L’assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d’assurance qui ne garantit toutefois pas qu’un audit réalisé conformément aux normes « ISA », permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d’erreurs et sont considérées comme significatives lorsqu’il est raisonnable de s’attendre à ce que, prises individuellement ou en cumulé, elles puissent influencer les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers consolidés comptables annuels prennent en se fondant sur ceux-ci.

Nos responsabilités pour l’audit des états financiers consolidés annuels sont décrites de façon plus détaillée dans l’annexe du présent rapport des commissaires aux comptes.

VÉRIFICATIONS SPÉCIFIQUES PRÉVUES
PAR LA LOI ET AUTRES INFORMATIONS

La responsabilité des autres informations incombe au Conseil d'Administration. Les autres informations se composent des informations contenues dans le rapport de gestion sur les états financiers consolidés mais ne comprennent pas les états financiers consolidés annuels et notre rapport de commissaire aux comptes sur ces états financiers consolidés annuels.

Notre opinion sur les états financiers consolidés annuels ne s'étend pas aux autres informations et nous n'exprimons aucune forme d'assurance que ce soit sur ces informations. Dans le cadre de notre mandat de commissariat aux comptes, notre responsabilité est, d'une part, d'effectuer les vérifications spécifiques prévues par la loi et les règlements, et ce faisant, de vérifier la sincérité et la concordance avec les états financiers consolidés annuels des informations données dans le rapport de gestion sur les états financiers consolidés et dans les documents adressés aux actionnaires sur la situation financière et les états financiers consolidés annuels, et de vérifier, dans tous leurs aspects significatifs, le respect de certaines obligations légales et réglementaires. D'autre part, notre responsabilité consiste à lire les autres informations et, par

conséquent, à apprécier s'il existe une incohérence significative entre celles-ci et les états financiers consolidés annuels ou la connaissance que nous avons acquise lors de l'audit, ou encore si les autres informations semblent comporter une anomalie significative.

Si à la lumière des travaux que nous avons effectués lors de nos vérifications spécifiques ou sur les autres informations, nous concluons à la présence d'une anomalie significative, nous sommes tenus de signaler ce fait. Nous n'avons rien à signaler à cet égard.

Les Commissaires aux comptes

Forvis Mazars au Sénégal
Hamadou TINI
Associé

HACA Partners Sénégal
Ibra NDIAYE
Associé

Signé par :
Hamadou Tini
ADA9681A0CC4AA...

DocuSigned by:
Ibra Ndiaye
B3EF968592A0400...





27

**COMPTES SOCIAUX
BOA WEST AFRICA**

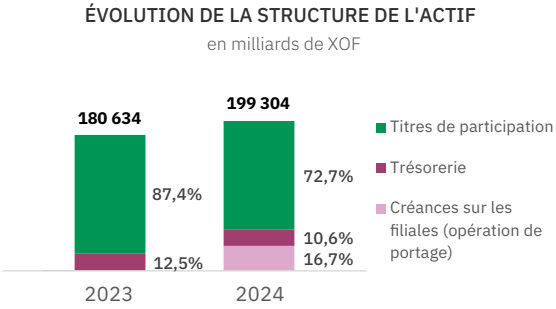
- 90 Bilan
- 93 Compte de résultat
- 94 Rapport des Commissaires aux Comptes

ACTIF	2023	2024	VAR %
Immobilisations incorporelles	-	-	-
Frais de développement et de prospection	-	-	-
Brevets, licences, logiciels et droits similaires	-	-	-
Fonds commercial et droit au bail	-	-	-
Autres immobilisations incorporelles	-	-	-
Immobilisations corporelles	0.20	-	-100%
Terrains	-	-	-
dont placement en net	-	-	-
Bâtiments	-	-	-
dont placement en net	-	-	-
Aménagements, agencements et installations	-	-	-
Matériel, mobilier et actifs biologiques	0.20	-	-100%
Matériel de transport	-	-	-
Avances et acomptes versés sur immobilisations	-	-	-
Immobilisations financières	157 956	178 176	13%
Titres de participation	157 956	144 948	-8%
Autres immobilisations financières	-	33 229	-
Total actif immobilisé	157 956	178 176	13%
Actif circulant Hors Activités Ordinaires	-	-	-
Stocks et encours	-	-	-
Créances et emplois assimilés	54	1	-98%
Fournisseurs avances versées	-	-	-
Clients	-	-	-
Autres créances	54	1	-98%
Total actif circulant	54	1	-98%
Titres de placement	-	-	-
Valeurs à encaisser	-	-	-
Banques, chèques postaux, caisse et assimilés	22 624	21 126	-7%
Total trésorerie-actif	22 624	21 126	-7%
Écart de conversion-actif	-	-	-
TOTAL ACTIF	180 634	199 304	10%

La baisse des Titres de participations s’explique par une provision enregistrée sur la participation au Ghana, liée exclusivement à la forte dépréciation du cédi en 2024 (-22,9% sur l’année). Les autres immobilisations financières correspondent à une opération de portage réalisée pour le compte des filiales, dans le cadre de la levée de dette auprès de la BOAD. En conséquence, les immobilisations augmentent de 13%, entraînant une progression similaire du bilan, en hausse de 10% sur l’exercice 2024.

La part des titres de participation dans le total bilan apparaît en baisse, en raison de l’augmentation des créances sur filiales liée à une opération de portage, dont

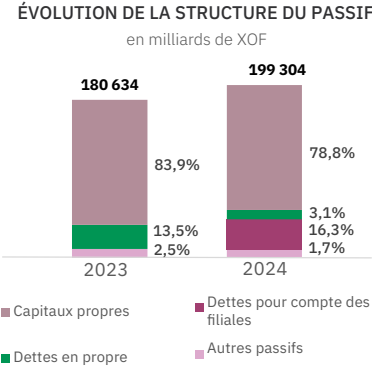
le pendant figure au passif. En neutralisant cet effet, les titres de participation continueraient de représenter environ 87 % du total bilan de BOA WEST AFRICA.



PASSIF	2023	2024	VAR %
Capital	100 000	100 000	-
Apporteurs capital non appelé	-	-	-
Primes liées au capital social	-	-	-
Écarts de réévaluation	-	-	-
Réserves indisponibles	14 405	17 085	19%
Réserves libres	-	-	-
Report à nouveau	10 364	14 482	40%
Résultat net de l'exercice	26 798	25 571	-5%
Subvention d'investissement	-	-	-
Provisions réglementées	-	-	-
Total capitaux propres et ressources assimilées	151 566	157 138	4%
Emprunts et dettes financières diverses	24 463	38 723	58%
Dettes de location acquisition	-	-	-
Provisions pour risques et charges	1 074	686	-36%
Total dettes financières et ressources assimilées	25 537	39 409	54%
Total ressources stables	177 104	196 547	11%
Dettes circulantes Hors Activités Ordinaires	-	-	-
Clients, avances reçues	-	-	-
Fournisseurs d'exploitation	758	102	-87%
Dettes fiscales et sociales	483	315	-35%
Autres dettes	2 036	2 341	15%
Provisions pour risques à court terme	-	-	-
Total passif circulant	3 276	2 757	-16%
Banques, crédits d'escompte	-	-	-
Banques, établissements financiers, crédits de trésorerie	254	-	-100%
Total trésorerie-passif	254	-	-100%
Écart de conversion-passif	-	-	-
TOTAL PASSIF	180 634	199 304	10%

La progression des dettes financières s’explique par la levée d’un financement de 32,5 milliards FCFA auprès de la BOAD, réalisé pour le compte des filiales. Cette hausse est partiellement compensée par le remboursement intégral du solde de 19,9 milliards de FCFA, de l’emprunt contracté auprès de BOA Group S.A en 2019.

La structure du passif est artificiellement affectée par les dettes contractées pour le compte des filiales, représentant 16,3% du total, et dont le pendant figure à l’actif. En neutralisant cet effet, la part des capitaux propres s’établirait à 94 % du total bilan, tandis que l’endettement en propre serait quasi nul.





a. Amine BOUABID
Président

b. Azzedine GUESSOUS

c. Khalid NASR

d. Agnès HUANG
Représentante de
PROPARCO

e. Ali HARRAJ

f. Olivier NOEL

g. Armand FANDOHAN

h. Fatimata GUEYE
NDIAYE

Produits et Charges	2023	2024	VAR %
Marge commerciale	-	-	-
Chiffre d'affaires	-	-	-
Transferts de charges d'exploitation	133	333	151%
Achats de matières premières et fournitures liées	-	-	-
Variation de stocks de matières premières et fournitures liées	-	-	-
Autres achats	-	-	-
Variation de stocks d'autres approvisionnements	-	-	-
Transports	-13	-17	-24%
Services extérieurs	-1 945	-1 965	-1%
Impôts et taxes	-18	-681	-3650%
Autres charges	-36	-63	-74%
Valeur Ajoutée	-1 880	-2 392	-27%
Charges de personnel	-384	-666	-74%
Excédent brut d'exploitation	-2 264	-3 059	-35%
Reprises d'amortissements, provisions et dépréciations	-	-	-
Dotations aux amortissements, aux provisions et dépréciations	-	-	21%
Résultat d'exploitation	-2 264	-3 059	-35%
Revenus financiers et assimilés	29 805	42 894	44%
Reprises de provisions et dépréciations financières	-	441	-
Transferts de charges financières	-	-	-
Frais financiers et charges assimilées	-738	-1 638	-122%
Dotations aux provisions et dépréciations financières	-	-13 062	-
Résultat financier	29 067	28 635	-1%
Résultat des activités ordinaires	26 803	25 576	-5%
Produits des cessions d'immobilisations	-	-	-
Autres produits Hors Activités Ordinaires	-	-	-
Valeurs comptables des cessions d'immobilisations	-	-	-
Autres Charges Hors Activités Ordinaires	-	-	-
Résultat Hors Activités Ordinaires	-	-	-
Participation des travailleurs	-	-	-
Impôts sur le résultat	-5	-5	0%
RÉSULTAT NET	26 798	25 571	-5%

Le résultat d'exploitation affiche une baisse de 35 %, principalement en raison du transfert intragroupe d'effectifs vers BOA WEST AFRICA en 2023 et en 2024 ainsi qu'au paiement d'un redressement fiscal. En parallèle, les produits financiers enregistrent une forte progression, portée par la reprise de la distribution de dividendes des filiales du Mali, du Togo, de Tanzanie et du Ghana, ainsi que par une augmentation générale du niveau de distribution des autres entités du Groupe. Cette performance financière a permis d'atténuer l'impact de la provision comptabilisée sur la participation de BOA WEST AFRICA au Ghana, rendue nécessaire par la forte dépréciation du cédé durant l'exercice.

Par conséquent, le résultat net de BOA WEST AFRICA recule de 5 % sur l'exercice 2024.

RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES ÉTATS FINANCIERS ANNUELS

OPINION

Nous avons effectué l’audit des états financiers annuels de BOA WEST AFRICA S.A. au 31 décembre 2024 qui comprennent le bilan faisant apparaître un total actif de 199 303 millions FCFA et des capitaux propres de 157 137 millions FCFA, le compte de résultat faisant ressortir un résultat net bénéficiaire de 25 571 millions FCFA, le tableau des flux de trésorerie, les notes annexes aux états financiers y compris le résumé des principales méthodes comptables

A notre avis, les états financiers annuels sont réguliers et sincères et donnent une image fidèle de la situation financière de la Société au 31 décembre 2024, ainsi que de sa performance financière et de ses flux de trésorerie pour l’exercice clos à cette date, conformément aux règles et méthodes comptables édictées par l’Acte Uniforme de l’OHADA relatif au droit comptable et à l’information financière et au SYSCOHADA.

FONDEMENT DE L’OPINION

Nous avons effectué notre audit selon les normes internationales d’audit (ISA) tel que prévu par le Règlement N° 01/2017/CM/OHADA portant harmonisation des pratiques des professionnels de la comptabilité et de l’audit dans les pays membres de l’OHADA. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l’audit des états financiers annuels » du présent rapport. Nous sommes indépendants de la société conformément au Code d’éthique des professionnels de la comptabilité et de l’audit édicté par le Règlement N°01/2017/CM/OHADA portant harmonisation des pratiques des professionnels de la comptabilité et de l’audit dans les pays membres de l’OHADA et les règles d’indépendance qui encadrent le commissariat aux comptes et nous avons satisfait aux autres responsabilités éthiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d’audit.

RESPONSABILITÉS DE LA DIRECTION ET DU CONSEIL D’ADMINISTRATION RELATIVES AUX ÉTATS FINANCIERS ANNUELS

Les états financiers sociaux annuels ont été établis par la Direction et arrêtés par le Conseil d’Administration du 11 mars 2025. Le Conseil d’Administration est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers annuels conformément aux règles et principes comptables édictées par l’Acte Uniforme de l’OHADA relatif au droit comptable et à l’information financière, ainsi que du contrôle interne qu’il considère comme nécessaire pour permettre la préparation d’états financiers exempts d’anomalies significatives, que celles-ci résultent de

fraudes ou d’erreurs. Lors de la préparation des états financiers annuels, il incombe au Conseil d’Administration d’évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de fournir, le cas échéant, des informations relatives à la continuité d’exploitation et d’appliquer l’hypothèse de base de la continuité d’exploitation, sauf si la Direction a l’intention de mettre la société en liquidation ou de cesser ses activités ou s’il n’existe aucune autre solution alternative réaliste qui s’offre à elle.

Il incombe au Conseil d’Administration de surveiller le processus d’élaboration de l’information financière de la société.

RESPONSABILITÉS DES COMMISSAIRES AUX COMPTES RELATIVES À L’AUDIT DES ÉTATS FINANCIERS ANNUELS

Notre objectif est d’obtenir l’assurance raisonnable que les états financiers annuels pris dans leur ensemble sont exempts d’anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d’erreurs, et d’émettre un rapport d’audit contenant notre opinion. L’assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d’assurance qui ne garantit toutefois pas qu’un audit réalisé conformément aux normes « ISA » tel que prévu par le Règlement N° 01/2017/CM/OHADA portant harmonisation des pratiques des professionnels de la comptabilité et de l’audit dans les pays membres de l’OHADA permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister.

Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d’erreurs et sont considérées comme significatives lorsqu’il est raisonnable de s’attendre à ce que, prises individuellement ou en cumulé, elles puissent influencer les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers annuels prennent en se fondant sur ceux-ci.

Nos responsabilités pour l’audit des états financiers annuels sont décrites de façon plus détaillée dans l’annexe du présent rapport des Commissaires aux Comptes.

VÉRIFICATIONS ET INFORMATIONS SPÉCIFIQUES PRÉVUES PAR LA LOI

La responsabilité des autres informations incombe au Conseil d’administration. Les autres informations se composent des informations contenues dans le rapport de gestion mais ne comprennent pas les états financiers annuels et notre rapport de commissaire aux comptes sur ces états financiers annuels.

Notre opinion sur les états financiers annuels ne s’étend pas aux autres informations et nous n’exprimons aucune forme d’assurance que ce soit sur ces informations.

Dans le cadre de notre mandat de commissariat aux comptes, notre responsabilité est, d’une part, d’effectuer les vérifications spécifiques prévues par la loi et les règlements, et ce faisant, de vérifier la sincérité et la concordance avec les états financiers annuels des informations données dans le rapport de gestion et dans les documents adressés aux actionnaires sur la situation financière et les états financiers annuels, et de vérifier, dans tous leurs aspects significatifs, le respect de certaines obligations légales et réglementaires. D’autre part, notre responsabilité consiste à lire les autres informations et, par conséquent, à apprécier s’il existe une incohérence significative entre celles-ci et les états financiers annuels ou la connaissance que nous avons acquise lors de l’audit, ou encore si les autres informations semblent comporter une anomalie significative. Si à la lumière des travaux que nous avons effectués lors de nos vérifications spécifiques ou sur les autres informations, nous concluons à la présence d’une anomalie significative, nous sommes tenus de signaler ce fait.

Nous n’avons rien à signaler à cet égard.

Les commissaires aux comptes

Forvis Mazars au Sénégal
HACA Partners Sénégal

Signé par :
Hamadou Tini
ADAE9881A0CC4AA...

Hamadou TINI
Associé

DocuSigned by :
Ibra Ndiaye
B3EF968592A0400...

Ibra NDIAYE
Associé





98

REVUE PAR PAYS

98 Madagascar

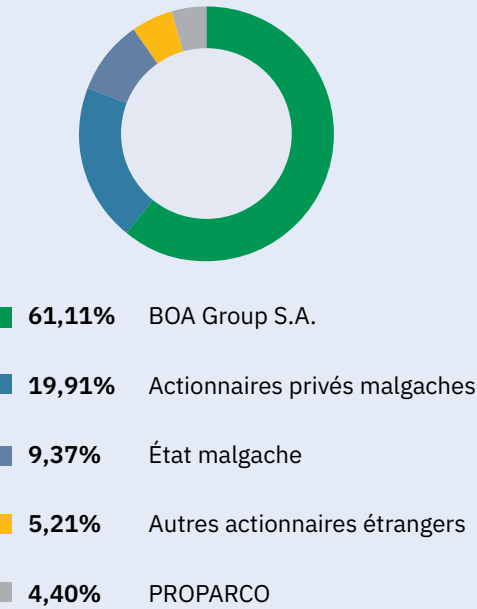
98

MADAGASCAR

- Date d'ouverture**
1976
- Capital au 31/12/2024**
45 509 740 000 de MGA
- Commissaires aux Comptes**
Mazars Fivoarana
PwC SARL
- Siège social**
Immeuble Financial District
Zone Galaxy Andraharo
Antananarivo 101 -
Madagascar
- Contacts**
+261 23 391 00
www.boamadagascar.com

ACTIONNARIAT

au 31/12/2024



“ Au cours des trois dernières années, nous nous sommes engagés dans une transformation ambitieuse, portée par le développement de solutions digitales et la valorisation de la performance. Cette dynamique a renforcé l'équipement numérique des clients, favorisé l'usage de services à forte valeur ajoutée et accéléré la dématérialisation des opérations. Parallèlement, la Banque a consolidé son rôle en Trade Finance et s'est imposée comme leader du marché interbancaire des devises.

Le nouveau Plan Triennal viendra amplifier cette trajectoire autour de trois axes prioritaires : une digitalisation renforcée, la diversification des revenus et un soutien fort aux PME. Il intègre aussi un volet structurant sur le crédit immobilier, en réponse à une demande croissante en matière d'habitat.

Notre plus grand défi : maintenir les performances et les acquis du précédent triennat.

Othmane ALAOUI
Directeur Général



CONSEIL D'ADMINISTRATION

au 31/12/2024



- a. Alphonse RALISON**
Président
- b. Amine BOUABID**
Représentant de
BOA Group S.A.
- c. Jean François MONTEIL**
- d. Abderrazzak ZEBDANI**
- e. Vololomanitra RAKOTONDRALAMBO**
- f. Patrick Willy RAZAFINDRAFITO**
- g. Hery Njaka RAKOTOARIMANAN**
Représentante de l'État
Malgache

PRINCIPALES VARIATIONS

Dépôts clientèle	+34,1 %
Créances clientèle	+5,3 %
Produit Net Bancaire	+21,5 %

RATIOS

Coefficient d'exploitation	39,5 %
ROE	32,7 %

PRÉSENTATION
DES RÉSULTATS

L'année 2024 s'est distinguée par une nette amélioration de la performance financière de BOA MADAGASCAR, illustrée par ses principaux indicateurs de gestion, et ce, en dépit du fait que la banque évolue dans un environnement économique complexe.

Cette année encore, la BOA Madagascar a enregistré une croissance remarquable de ses dépôts, qui ont atteint 4 749,3 milliards d'Ariary à fin décembre, marquant ainsi une hausse de +34,1% par rapport à l'année précédente. Cette performance exceptionnelle renforce la position de la banque en termes de collecte de dépôts.

Quant aux crédits nets, ils ont évolué de + 5,3% en 2024 pour atteindre 2 682,5 milliards d'Ariary d'encours à la fin de l'année.

Par ailleurs, bien que le taux de créances compromises ait légèrement augmenté, passant de 7,3% en 2023 à 8,8%, les risques sont globalement maîtrisés, avec un coût du risque clientèle contenu à -1,1%.

La masse bilancielle de la banque a, pour sa part, progressé de 32,3 % en 2024, atteignant 5 687,9 milliards d'Ariary à fin décembre 2024.

Ces performances commerciales ont permis à la banque de réaliser en 2024 des niveaux de revenus jamais atteints auparavant avec :
- une Marge Bancaire Nette (MBN) en hausse de 21,6 %, atteignant 285,6 milliards d'Ariary, portée par une augmentation de 21,0 % des produits des emplois ;

- un Produit Net Bancaire (PNB) s'élevant à 466,9 milliards d'Ariary, soit une progression annuelle de 22,9 %.

Grâce aux efforts continus pour optimiser les charges d'exploitation, la banque est parvenue à réduire son coefficient d'exploitation à 39,7 %, contre 45,0 % en 2023, et ce malgré des charges élevées liées à l'inflation et à l'intensification de l'activité.

Ces performances évoquées ont permis à la banque d'atteindre un résultat net de 172,2 milliards d'Ariary, soit une augmentation de 32,1% par rapport à 2023. Ce résultat a permis de conserver de bons niveaux de rentabilité, avec un ROE de 32,7% et un ROA de 3,4%.



CHIFFRES CLÉS 2024

en millions de MGA

ACTIVITÉ	2023	2024	VAR %
Dépôts clientèle	3 541 485	4 749 288	34,1%
Créances clientèle	2 548 352	2 682 460	5,3%
Nombre d'agences en fin d'exercice	97	97	-
STRUCTURE			
Total bilan	4 299 867	5 687 884	32,3%
Fonds propres (avant répartition)	470 616	582 918	23,9%
Effectif moyen pendant l'exercice	1 037	1 075	3,6%
RATIOS			
Tier 1	303 804	371 494	22%
Tier 2	-	-	-
Risk Weighted Asset (RWA)	2 806 163	3 383 917	21%
Ratio des grands risques (max 25%)	21,9%	23,3%	-
Ratio de liquidité (min 100%)	250%	350,7%	-
RÉSULTAT			
Produit Net Bancaire	385 813	468 571	21,5%
Frais généraux d'exploitation (y compris amortissement)	-171 058	-185 172	8,3%
Résultat Brut d'Exploitation	208 954	281 689	34,8%
Coût du risque en montant (*)	-51 933	-62 114	19,6%
Résultat Net	130 336	172 168	32,1%
Coefficient d'exploitation (%)	-44,3%	-39,5%	-
Coût du risque (%)	-2,1%	-2,4%	-
Rentabilité des actifs (ROA %)	3,1%	3,4%	-
Rentabilité des fonds propres (ROE %)	29,7%	32,7%	-

(*) Y compris fonds pour risques bancaires généraux

INFORMATION PAR ACTION

en MGA

ACTIVITÉ	2022	2023	2024	TCAM*
Bénéfice net par action	48 432	57 278	75 662	25%
Capitaux propres par action	178 542	206 820	256 173	19,8%
Capitaux propres par action apres répartition	149 542	177 820	216 621	20,4%
Dividende net par action	29 000	29 000	39 552	16,8%

(*) Taux de croissance annuel moyen

BILAN COMPARÉ
DES DEUX DERNIERS EXERCICES

en millions de MGA

ACTIF	2023	2024	VAR %
Caisse	164 496	261 833	59,2%
Créances interbancaires	601 573	1 573 370	161,5%
Créances sur la clientèle	2 548 352	2 682 460	5,3%
Portefeuille d'effets commerciaux	194 846	227 604	11,5%
Autres concours à la clientèle	2 003 932	2 105 075	5%
Comptes ordinaires débiteurs	349 574	349 781	0,1%
Affacturage	-	-	-
Bons du Trésor et titres assimilés	730 373	859 002	17%
Immobilisations financières	30 775	35 991	16,9%
Crédit-bail et opérations assimilées	-	-	-
Immobilisations financières mises en équivalence	-	-	-
Immobilisations incorporelles	3 201	3 040	-5%
Immobilisations corporelles	145 049	163 121	12,5%
Actionnaires et associés	-	-	-
Autres actifs y compris compte d'orde et divers	75 424	108 711	44,1%
Écarts d'acquisition	-	-	-
TOTAL ACTIF	4 299 244	5 687 528	32,3%

HORS BILAN	2023	2024	VAR %
Engagements donnés	650 955	760 295	16,8%
Engagements de financement	650 955	760 295	16,8%
en faveur d'établissements de crédit	15 819	39 077	147%
en faveur de la clientèle	635 136	721 218	13,6%
Engagements de garantie	-	-	-
d'ordre d'établissements de crédit	-	-	-
d'ordre de la clientèle	-	-	-
Engagements sur titres	-	-	-

en millions de MGA

PASSIF	2023	2024	VAR %
Dettes interbancaires	114 544	79 041	-30,9%
Dettes à l'égard de la clientèle	3 541 485	4 749 288	34,1%
Comptes d'épargne à vue	1 024 032	1 131 514	10,5%
Comptes d'épargne à terme	-	-	-
Bons de caisse	67 164	63 634	-5,3%
Autres dettes à vue	2 247 955	3 131 948	39,3%
Autres dettes à terme	202 334	422 192	108,7%
Dettes représentées par un titre	-	-	-
Autres passifs	72 751	116 060	58,2%
Comptes d'ordre et divers	88 331	133 605	51,3%
Provisions pour risques et charges	10 670	25 818	142%
Provisions réglementées	-	-	-
Fonds affectés	847	798	-5,7%
Emprunts et titres subordonnés	-	-	-
Subventions d'investissement	-	-	-
Fonds pour risques bancaires généraux	-	-	-
Capital ou dotation	45 510	45 510	-
Primes liées au capital	25 642	25 642	-
Réserves	180 893	200 444	10,8%
Report à nouveau (±)	88 235	139 154	57,7%
Résultat de l'exercice	130 336	172 168	32,1%
TOTAL PASSIF	4 299 244	5 687 528	32,3%

HORS BILAN	2023	2024	VAR %
Engagements donnés	772 807	869 549	12,5%
Engagements de financement	14 648	14 776	0,9%
en faveur d'établissements de crédit	14 648	14 776	0,9%
en faveur de la clientèle	-	-	-
Engagements de garantie	69 702	69 845	0,2%
d'ordre d'établissements de crédit	69 702	69 845	0,2%
d'ordre de la clientèle	-	-	-
Engagements sur titres	688 457	784 928	14%

RÉSULTAT COMPARÉ
DES DEUX DERNIERS EXERCICES

en millions de MGA

COMPTE DE RÉSULTAT	2023	2024	VAR %
Intérêts reçus	332 377	402 089	21%
Intérêts payés	-97 419	-116 471	19,6%
Marge bancaire nette	234 957	285 617	21,6%
Commissions reçues	107 523	130 441	27%
Commissions payées	-7 039	-8 962	27,3%
Commissions nettes	106 926	128 346	20%
Net produits et charges divers	38 127	52 896	38,7%
Produit net bancaire	380 011	466 861	22,9%
Charges d'exploitation	-171 058	-185 172	8,3%
Résultat Brut d'Exploitation	208 954	281 689	34,8%
Dotations aux provisions	-46 570	-60 507	29,9%
Dotations nettes FRBG	-	-	-
Résultat exceptionnel et sur exercices antérieurs	439	103	-76,5%
Résultat avant impôt	162 823	221 285	35,9%
Impôts sur les bénéfices	-32 487	-49 117	51,2%
RÉSULTAT NET	130 336	172 168	32,1%



DEVISE		
BIF	Franc du Burundi	3033,0471
CDF	Franc congolais	2991,7825
DJF	Franc de Djibouti	185,114194
GHS	Cedi	15,2141
KES	Shilling kenyan	134,218981
MAD	Dirham marocain	10,519
MGA	Ariary	4873,409998
RWF	Franc rwandais	1439,136584
TZS	Shilling tanzanien	2522,7275
UGX	Shilling ougandais	3824,3205
USD	Dollar US	1,052598
XOF	Franc CFA BCEAO	655,957

NOS BANQUES ET BUREAUX DE REPRÉSENTATIONS
À TRAVERS L’AFRIQUE ET DANS LE MONDE

BÉNIN Avenue Jean-Paul II, 08 BP 0879, Cotonou Tél : (+229) 21 31 32 28 Mail : information@boabenin.com Site web : www.boabenin.com	FRANCE 20 Rue de Saint Petersburg, 75008 Paris Tél : (+33) 1 42 96 11 40 Mail : info@boafrance.com Site web : www.boafrance.com	OUGANDA Lugogo One, Plot 23, Lugogo Bypass, P.O Box 2750, Kampala Tél : +256 312 305 000 Mail : info@boauganda.com Site web : www.boauganda.com
BURKINA FASO Arrondissement N°1, secteur N°4, Rue Victor Ouédraogo – ZACA, BP 1319, Ouagadougou 01 Tél : (+226) 50 30 88 70 Mail : information@boaburkinafaso.com Site web : www.boaburkinafaso.com	GHANA 1st Floor, Block A&B, The Octagon, Independence Avenue, PO Box C1541, Cantonments, Accra Tél : (+233) 302 769 588 / 302 429 333 Mail : info@boaghana.com Site web : www.boaghana.com	RÉPUBLIQUE DÉMOCRATIQUE DU CONGO 22 Av. des Aviateurs, Gombe, Kinshasa Tél : (+243) 846 000 506 Mail : infos@boa-rdc.com Site web : www.boa-rdc.com
BURUNDI Banque de Crédit de Bujumbura (BCB) Avenue Patrice Lumumba, BP 300, Bujumbura Tél : (+257) 22 20 11 11 Mail : direction@bcb.bi Site web : www.bcb.bi	KENYA Bank of Africa House, Karuna Close, Westlands, P.O. Box 69562 - 00400, Nairobi Tél : 3275000, 254703058120 Mail : info@boakenya.com Site web : www.boakenya.com	RWANDA KN 2, Nyarugenge, Kigali Tél : (+250) 788 136 205 Mail : info@boarwanda.com Site web : www.boarwanda.com
CÔTE D’IVOIRE Abidjan Plateau, Angle Avenue Terrasson de Fougères et Rue Gourgas, 01 BP 4132, Abidjan 01 Tél : (+225) 20 30 34 00 Mail : information@boacoteivoire.com Site web : www.boacoteivoire.com	MADAGASCAR Immeuble Financial District – Zone Galaxy Andraharo, BP 183, Antananarivo 101 Tél : +261 23 391 00 / +261 23 392 50 Site web : www.boamadagascar.com	SÉNÉGAL Immeuble Élan, Route de Ngor, Zone 12. Quartier des Almadies, Dakar Tél : +221 33 865 64 64 Mail : information@boasenegal.com Site web : www.boasenegal.com
DJIBOUTI 10 Place Lagarde, BP 88, Djibouti Tél : (+253) 21 35 30 16 Mail : information@boamerrouge.com Site web : www.boamerrouge.com	MALI Avenue du Mali, Hamdallaye ACI 2000, BP 2249, Bamako Tél : +223 20 70 05 00 / 44 97 59 00 Mail : information@boamali.com Site web : www.boamali.com	TANZANIE NDC Development House, Ohio Street, P.O. Box 3054, Dar es Salaam Tél : (+255) 22 211 2800 Mail : info@boatanzania.com Site web : www.boatanzania.com
ÉTHIOPIE Bureau de représentation à Addis-Abeba (dépend de la filiale Djibouti) Abeba Sub City, Bole – District :03 Addis Abeba Tél : (+251) 116612506 Mail : boarepoaa@gmail.com	NIGER Rue du Gawèye, BP 10973, Niamey Tél : (227) 20 73 36 20 Mail : information@boaniger.com Site web : www.boaniger.com	TOGO 22 Boulevard de la République, Assigamé, 01 BP 229, Lomé Tél : (+228) 22 53 62 01 Mail : information@boatogo.com Site web : www.boatogo.com